

# Nouvelles

## VALAISAN

SERVICE DE PUBLICITÉ : PUBLICITAS S. A., SION  
Téléphone (027) 2 12 36  
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE  
1 an 6 mois 3 mois  
Sans Bulletin officiel . . . 32.— 16.50 9.—  
Avec Bulletin officiel . . . 40.— 21.— 11.50  
Etranger : Demander le tarif

TARIF DE LA PUBLICITE  
Annonces . . . . . 14 ct. le mm.  
Réclames . . . . . 35 »  
Mortuaires . . . . . 30 »  
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)  
Tirage contrôlé par la FRP

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902  
PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

RÉDACTION ET ABONNEMENTS :  
St-Maurice Tél. (025) 3 65 61 - 62  
Sion, > (027) 2 31 51 - 52  
Martigny > (026) 6 18 86 C. c. p. II c 274

### politique fédérale

## Revision du tarif douanier

Le Conseil fédéral vient de remettre aux membres de la commission parlementaire chargée d'examiner le projet du nouveau tarif douanier, ainsi qu'à la presse, un paquet de documents qui pèsent au total deux kilos. C'est dire qu'il a quelque chose à déclarer !

Il s'agit, on l'a vu dans le communiqué publié dans ce journal jeudi dernier, d'une loi soumise au référendum ; d'un arrêté concernant l'accès provisoire de la Suisse au G.A.T.T. ; d'un arrêté approuvant une série d'accords tarifaires avec onze pays ; enfin d'un arrêté relatif à la convention internationale sur la nomenclature et la classification des marchandises. Ces trois arrêtés ne seront pas sujets à référendum.

Notre tarif d'usage date de 1902. Il est donc largement périmé dans sa nomenclature. Ce n'est que tout récemment que celle-ci a pu être unifiée sur le plan international. Le moment est venu pour la Suisse d'adapter son tarif douanier à cette convention. Cela lui permettra de participer utilement aux futures négociations qui doivent favoriser, par un abaissement des droits de douane, la collaboration économique européenne.

Mais ce sont les considérations de politique commerciale qui ont été surtout déterminantes. A l'époque des accords bilatéraux, qui permettaient de contourner les importations et de régler les paiements, le tarif douanier était sans grande importance pour la sauvegarde de nos intérêts. Il n'en est plus de même depuis qu'en devenant membre de l'O.E.C.E., notre pays s'est associé à la politique libérale qui a éliminé peu à peu la plupart des restrictions quantitatives. Le droit de douane reprend toute son importance pour nos négociateurs.

Cette arme a déjà fait ses preuves. En effet, le gouvernement a déjà négocié, sur la base de son projet, avec un certain nombre de pays qui ont adhéré au G.A.T.T. (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). On peut voir dans ces négociations une étape préparatoire indispensable à l'accès de la Suisse à cet organisme mondial. Surtout, elles équivalent pratiquement à la reconnaissance internationale de notre nouveau tarif douanier. Notre pays va adhérer au G.A.T.T. en quali-

té de membre associé et provisoire, nos réserves concernant l'agriculture et la politique monétaire étant acceptées.

Les premiers temps tout au moins, le rendement des douanes sera supérieur à ce qu'il est actuellement sur la base d'un tarif suranné. Toutefois, les autorités ne visent nullement un but fiscal. Il s'agit, nous l'avons vu, de créer un instrument de négociation efficace, qui sera utile aussi bien dans les discussions qui vont reprendre en Europe pour la recherche d'une so-

lution multilatérale (zone de libre échange), que dans les pourparlers que nous engagerions seuls avec le Marché commun pour parer à la menace de discrimination qu'il fait peser sur notre pays.

Des comparaisons montrent qu'avec le nouveau tarif la charge douanière sera moins lourde en Suisse que dans la plupart des autres pays d'Europe occidentale. C'est dans l'intérêt du consommateur suisse et de notre industrie d'exportation.

C. Bodinier.

## Cinquantenaire de la mort de Mgr Paccolat

Il y aura 50 ans, le 6 avril, que Mgr J. Paccolat, Abbé de St-Maurice et Evêque de Bethléem, quittait cette terre ; il avait 86 ans.

Originaire de Collonges où il naquit le 29 mars 1823, il entra, après ses études, à l'Abbaye de Saint-Maurice ; il fut professeur à l'Ecole Normale, alors établie en notre ville, puis maître de classe en syntaxe et en rhétorique. En 1860, engagé dans le ministère paroissial il se fit tôt apprécier à Bagnes d'abord, puis comme curé à Volèges et à Vétroz dont il fut le Prieur très aimé. A la mort de Mgr Bagnoud, en 1883, il fut élu Abbé d'Agaune et sacré par Mgr Mermillod comme Evêque titulaire de Bethléem, le 5 mai 1889.

Ceux qui eurent l'avantage de le connaître se souviennent avec émotion de ce prélat qui frappait par sa modestie, sa culture intellectuelle, sa simplicité, son abord facile et paternel. On aimait à l'entendre prêcher et il prêchait souvent, avec autorité mais sans rigorisme. Octogénaire, il n'abandonna pas la chaire de vérité.

Comme Abbé-Evêque, il fit construire le bâtiment actuel du Collège, établit la classe de physique, installa le coffre-fort qui mettait le Trésor des Reliques des Martyrs à l'abri du feu et des voleurs. Sous son administration, le nombre des étudiants monta de 90 à 300.

Il réalisa d'autres travaux trop longs à énumérer, mais son grand mérite, c'est d'avoir dirigé l'Abbaye avec sagesse, de l'avoir fait prospérer. Quand il mourut, on regretta unanimement sa tranquillité habileté et sa bonté paternelle.

Sa mort survint le 6 avril 1909 et provoqua un grand deuil à l'Abbaye et dans le pays. L'Office de Requiem fut célébré par Mgr J.-M. Abbet, révéren-

dissime Evêque de Sion, et l'oraison funèbre prononcée par Mgr Esseiva, prévôt de St-Nicolas de Fribourg. Pour permettre aux Evêques suisses d'assister aux funérailles, la sépulture avait été reportée du 6, qui était le mardi saint, au 13 avril ; son corps fut préalablement embaumé.

Dans son village de Collonges, comme à l'Abbaye, on aime à rappeler son souvenir sans oublier ses réparties familières et pleines d'esprit ; ceux qui l'ont connu deviennent peu nombreux ; à l'Abbaye survivent deux chanoines seulement qui furent ordonnés par lui : MM. Fumeaux et Fleury. Mais cette noble figure mérite d'être conservée parmi celles qui ont honoré l'Eglise et le Pays.

P. F.

### Un tableau volé est retrouvé

Le 19 mars, un ancien tableau de valeur, datant de l'école de Rimini (XIVe siècle) avait été volé à la galerie d'art de Zurich, qui l'avait acquis pour 30 000 francs en 1940.

La police zurichoise communique que, le 26 mars, un collectionneur de Florence s'est annoncé, disant qu'on lui avait offert ce tableau, mais que le vendeur l'avait repris avec lui. Il put donner de lui un bon signalement. Le voleur était un nommé Karl Heinz Berkg, Allemand, né en 1918, déjà fort connu de nombreuses polices pour vols et escroqueries. Le 1er avril, un commerçant de Paris avisait à son tour la direction de la Galerie de Zurich qu'on lui avait présenté le tableau et que celui-ci avait été laissé pour examen. L'œuvre d'art fut alors saisie par l'Interpol. Le «vendeur» n'a plus réapparu. Ces derniers temps, il avait volé divers objets d'art de valeur en Allemagne, en Hollande, au Luxembourg et en Autriche.

### Jolande Rodio reçoit le Prix Tagea Brandt

La cantatrice suisse Jolanda Rodio, qui vit au Danemark depuis 1938, a reçu le prix Tagea Brandt, en reconnaissance de sa remarquable activité artistique au Danemark. Il s'agit d'un don d'honneur, comportant un prix en argent de 150 000 couronnes, à utiliser essentiellement à voyager.

● GENEVE. — La police a arrêté jeudi un représentant âgé de 20 ans qui, la veille entre midi et 14 heures, avait cambriolé à Genève un atelier d'équipements électriques du quartier de Plainpalais et avait volé 700 francs dans le tiroir-caisse.

### Miettes de philosophie

## Un centenaire

Solennellement, les Sociétés françaises de philosophie commémoreront cette année le centenaire de la naissance d'Henri Bergson.

Hommage combien mérité ! Il nous invite à nous pencher nous-mêmes avec une certaine attention sur l'œuvre du grand penseur juif.

Contre tous les prestiges de la gloire et du pouvoir, contre toutes les embûches de la facilité, Bergson a poursuivi la recherche de la vérité. Au-delà du visage que les choses offrent à notre jouissance, il s'est efforcé de découvrir leur vraie vie, leur sens.

Recherche harassante dont les seules exigences suffisent à décourager la plupart des hommes !

Ce qui la rend si pénible, c'est la faiblesse même de notre intelligence : terriblement limitée, immédiatement adaptée à des tâches plus simples, celle-ci risque constamment de se laisser entraîner dans des voies détournées où ne se manifestent plus que des parcelles de la vérité poursuivie.

L'exemple même de Bergson illustre magnifiquement cette condition.

Concevant la réalité comme un élan permanent et constamment créateur, il ne pouvait que se dresser spontanément contre tout système de pensée, tout système philosophique qui prétend enfermer dans un cadre plus ou moins rigide ce qui précisément ne l'est pas.

En fait, en dépit de cette intention profonde et consciente, Bergson s'enfonce lui-même dans un système en définitive singulièrement étroit.

A l'exception de l'auteur, jamais personne peut-être n'a accepté ce système dans sa totalité.

Dans cette étroitesse se trouve la raison des réserves que, du point de vue chrétien et thomiste, Maritain formule avec tant de vigueur.

Telle est la rançon de toute œuvre humaine, nécessairement incomplète, déficiente, partielle.

Mais la valeur de l'œuvre de Bergson ne se mesure pas au poids de ses affirmations acceptables.

Elle ne se manifeste que dans l'intimité d'un contact personnel, lorsque, au-delà du premier étonnement, au-delà de la gêne que cause en nous l'étroitesse du système, on entre dans l'élan de cette pensée toute frémissante de vie et avide de lumière.

Née dans l'ambiance du scientisme pour lequel la réalité se réduit aux éléments physiques observables, cette pensée apparaît comme une affirmation des valeurs les plus élevées, l'esprit, l'âme et en définitive Dieu.

L'homme, pour elle, ne se trouve pas ravalé à la condition d'un élément de la nature, il s'élève au contraire comme une liberté, comme une richesse toujours nouvelle, mais aussi toujours en péril.

Tous ceux qui, à cette époque, osaient affirmer l'originalité et la valeur unique de l'homme, ne le faisaient que timidement, presque honteusement, face aux prestiges de la science apparemment contraire : ils ne trouvaient qu'un vague appui dans une tradition chancelante.

Partant d'une observation précise de la conscience, l'auteur de « Matière et Mémoire » va mettre en lumière tous les faits que le scientisme se contentait d'ignorer et s'efforce d'établir, d'une manière irréfutable, la réalité du « spirituel ».

Dans cette ligne d'effort et de recherche, s'insère la parole fameuse : l'humanité a besoin d'un supplément d'âme.

A travers la sécheresse de la formulation, cette affirmation exprime toute l'angoisse de l'humanité, à laquelle Bergson a essayé de donner une réponse.

En raison des étroitesse du système, celle-ci aurait dû s'enliser dans des considérations sans rayonnement. La vigueur d'âme et d'intelligence du penseur la fait au contraire s'élever dans l'ordre théorique jusqu'à l'affirmation des valeurs les plus élevées et dans l'ordre pratique jusqu'à l'exaltation du mysticisme chrétien, considéré comme la force suprême de spiritualisation de l'homme.

Aussi cette réponse ne peut-elle que nous émuouvoir profondément et nous redonner confiance au milieu de l'angoisse qui aujourd'hui nous étirent.

Depuis 100 ans, l'humanité ne semble guère s'être spiritualisée, mais au contraire enfoncée davantage encore dans les seules préoccupations de jouissance.

Au stade actuel de cette chute, elle se trouve écrasée par l'angoisse atomique, par l'angoisse d'un asservissement toujours plus total.

Beaucoup de nos contemporains renoncent à tout espoir de salut, sombrant dans un désespoir sans issue.

D'autres s'accrochent à quelque vain espoir terrestre dont ils se font parfois criminellement les héritiers, prétendant combler toutes nos aspirations humaines par quelques morceaux supplémentaires de sucre ou quelques machines à laver !

Bien plus lucides que tous leurs valets, Russes et Américains ont pris conscience que le véritable enjeu des efforts actuels c'est l'âme humaine.

Aussi, à partir de données toutes différentes et par des voies diverses mettent-ils au point leur système de « médecine des âmes » : ils savent qu'ils ne peuvent enfermer l'humanité dans les cellules déjà préparées que s'ils y enferment aussi nos âmes !

La voix puissante de Bergson ne va-t-elle pas réveiller nos intelligences, nos énergies, notre désir de vérité, de lumière, de liberté ?

A. F.

P.S. — Pour une connaissance rapide et cependant exacte de la pensée de Bergson, nous recommandons l'ouvrage « La Pensée et le Mouvant » (essais et conférences) ; les autres ouvrages les plus intéressants sont « Les deux sources de la morale et de la religion », « L'Evolution créatrice ». Les premières œuvres « Essai sur les données de la conscience », « Matière et mémoire », etc. — parce que plus techniques — sont moins facilement abordables : elles tombent également sous la loi de l'Index.

## Riddes - In Memoriam

Il y a eu une année le 23 mars que M. l'Abbé Heimgartner, Révérend Curé de Riddes était enlevé brusquement à l'affection de ses paroissiens. La liturgie ne permettant pas de dire des Messes anniversaires pendant la Semaine Sainte et pendant l'Octave de Pâques, cet office sera célébré en l'église de Riddes le mardi 7 avril prochain. Pour permettre à la parenté du regretté défunt et à ses confrères d'assister à cet office, la Messe de Requiem sera célébrée à 10 h. 15. Les paroissiens de Riddes qui ont su apprécier le dévouement et les vertus

sacerdotales de leur ancien Curé, se feront un devoir d'assister très nombreux à cet office.

M.

**VITÉBLAN**  
LA  
**POUDRE À BLANCHIR**  
d'aujourd'hui  
ROSTAL SION

### Un chef rebelle fait prisonnier en Algérie

Les forces de l'ordre ont capturé, mardi après-midi, près de Medea, à 70 km. au sud-ouest d'Alger, un chef rebelle important, commissaire politique, responsable de l'activité terroriste dans la région. Il s'agit de Ben Souna, dit « Le Borgne ».

Celui-ci qui était recherché depuis longtemps, a été blessé par les militaires au cours de la poursuite qui a abouti à sa capture.

**LUY** L'APERITIF VALAISAN !  
Se boit à toute heure !



# L'Alliance atlantique a rempli sa mission

Après avoir souligné que les conditions qui avaient permis à l'Alliance atlantique de maintenir jusqu'à présent la paix et la sécurité étaient également les seules qui puissent la préserver à l'avenir, le secrétaire général de l'OTAN, M. Paul-Henri Spaak, a déclaré :

« Le succès de l'Alliance se confirmera dans les années qui viennent si nous poursuivons la tâche entreprise dans le même esprit d'union, avec la même volonté effective de coopération.

« Rien ne nous autorise, a-t-il poursuivi, à relâcher notre effort. Au contraire, les circonstances nous imposent une vigilance accrue, l'URSS renforce sans cesse sa puissance militaire. La Confrontation de l'Occident et du bloc communiste s'étend désormais à toutes les régions du monde. Enfin, la diplomatie soviétique lance à nouveau une offensive politique de grande envergure contre l'Europe elle-même.

« En remettant en cause le statut de Berlin, en posant dans les termes que l'on sait la question allemande, Moscou engage une partie dont l'enjeu final est l'existence même de notre dispositif politique et militaire en Europe » a poursuivi M. Spaak.

« Nous devons donc, avec une résolution plus ferme encore intensifier notre effort collectif de défense, renforcer notre solidarité politique, étendre notre coopération à tous les domaines où l'intérêt commun se trouve en jeu.

« Cette fermeté, cette résolution de défendre nos positions et nos droits ne peut jamais cependant nous faire oublier la nécessité de rechercher des solutions positives des problèmes qui se posent et nous faire oublier que la négociation est le moyen qui s'impose pour y parvenir. Il nous faut dès lors constamment faire un effort d'objectivité et de compréhension. Il nous faut rechercher des compromis honorables. C'est la vraie façon d'être fidèles à l'esprit de l'Alliance et aux grands principes de notre civilisation.

L'effort collectif que nous avons poursuivi a déjà, en dix ans, profondément transformé le caractère de l'Alliance atlantique. D'un simple pacte de défense, celle-ci est devenue peu à peu le centre d'une union sans précédent, au sein de laquelle quinze pays s'efforcent de protéger ensemble leurs intérêts essentiels. Elle constitue, dans un monde en proie à la peur et au désordre, un facteur essentiel d'équilibre et de paix. En protégeant nos pays, elle protège aussi les principes de justice et de liberté, héritage de notre civilisation et que, dans le monde entier, beaucoup d'hommes reconnaissent comme leurs.

L'Alliance atlantique, affirme le secrétaire général de l'OTAN, est donc bien plus qu'une combinaison accidentelle de la politique imposée par une nécessité temporaire.

« L'importance vitale des enjeux, l'identité des principes et des intérêts, les liens que tisse chaque jour notre tâche collective, tout nous porte à développer entre nous une véritable communauté, cette communauté doit se renforcer dans le cadre juridique de notre Alliance. Grâce à la coopération plus étroite, à une conscience plus claire de notre interdépendance, elle seule peut nous permettre de faire face

aux exigences des temps qui viennent. »

Au début de son discours, le secrétaire général de l'OTAN avait tenu à rendre hommage aux hommes d'Etat américains de l'après-guerre qui avaient su faire admettre à l'opinion publique des Etats-Unis « la nécessité de nouveaux engagements et de nouveaux sacrifices au profit d'un lointain continent ».

M. Spaak dressant alors le bilan de dix ans d'efforts a déclaré que l'Alliance atlantique avait « tout fait ou partiellement » rempli les tâches qui lui avaient été assignées.

**Défense commune :** « L'Alliance atlantique a pu trouver une solution acceptable de ce problème ardu : la combinaison du bouclier qui couvre l'Europe et de l'arme nucléaire stratégique

a permis de rétablir entre l'Est et l'Ouest l'équilibre des forces. Notre système défensif est aujourd'hui assez puissant pour décourager toute agression. »

**Maintien de l'unité occidentale :** « Grâce à la consultation permanente au sein du Conseil les membres de l'Alliance ont déjoué les manœuvres de division et assuré leur unité de vues et d'action dans toutes les grandes confrontations avec l'URSS. »

« Les pays de l'OTAN en relevant leur niveau de vie ont fait sensiblement reculer l'influence communiste.

Enfin, c'est « pour beaucoup grâce à la conscience politique nouvelle » qui s'est développée au sein de l'Alliance atlantique qu'a pu s'opérer l'œuvre capitale de la réconciliation entre la France et l'Allemagne », a conclu le secrétaire général de l'OTAN.

# Eisenhower lance un appel à la fermeté

Le président Eisenhower a lancé jeudi matin un appel à la fermeté tout en maintenant la porte ouverte aux négociations raisonnables avec l'URSS, dans un discours d'une dizaine de minutes qu'il a prononcé à la session inaugurale du Conseil ministériel de l'OTAN, réuni à Washington pour commémorer le 10e anniversaire de la fondation de l'Organisation atlantique.

Parlant des perspectives qui s'ouvrent à l'OTAN le chef du gouvernement américain a déclaré : « Nous garderons toujours la porte ouverte à la discussion honnête même avec ceux qui croient à la domination du monde. Nos gouvernements mènent en permanence et presque quotidiennement des discussions et des négociations avec l'Union soviétique. Nous utilisons les voies diplomatiques normales des comités spéciaux, des organes des Nations Unies et à certaines occasions des réunions de chefs politiques responsables. Nous ne négligeons aucune méthode qui offre des perspectives d'aboutir à des résultats constructifs. Nous poursuivons ces négociations et ces discussions. Nous continuerons à faire des propositions concrètes et réalistes pour le désarmement, pour une solution juste des problèmes de l'Allemagne, pour la sécurité européenne et pour la coopération dans le domaine de l'espace cosmique qui s'ouvre à l'exploration. »

Après avoir affirmé que l'Occident continuera de rechercher, sans toutefois s'abandonner aux illusions, un règlement aussi général et aussi durable que possible des problèmes qui l'opposent à l'URSS, le président Eisenhower a poursuivi : « En attendant, nous devons être prêts, au cours des années à venir, à vivre dans un monde dans lequel la tension et les querelles entre les nations libres et les dirigeants soviétiques constitueront des expériences quotidiennes. Pour ce faire, la condition essentielle qu'impose le maintien de la liberté est l'unité, une unité qui constitue l'élément vital de l'OTAN. »

« C'est ainsi que nous nous proposons de bâtir la route qui nous amènera vers une paix durable et vers la justice universelle. L'édification de cette voie demandera du courage, le courage nécessaire pour demeurer ferme en face des périls et des menaces. »

M. Eisenhower a lancé ensuite un appel en faveur du renforcement à long terme de la puissance collective de l'OTAN, et de la persévérance avec laquelle il sera nécessaire d'explorer toutes les avenues offrant un espoir rai-

sonnable d'arriver à un règlement juste des problèmes est-ouest. M. Eisenhower a conclu : « Ceux qui respectent la dignité de l'homme ne reculeront pas devant l'énormité de cette tâche, ils prouveront une fois de plus que la valeur spirituelle et l'amour de la liberté viendront à bout des puissances du matérialisme athée et de l'oppression. »

Au début de son allocution, le président Eisenhower, dressant un court bilan de l'œuvre accomplie par l'OTAN depuis sa création en 1949, avait rendu notamment hommage à la cohésion et à la solidarité de l'Alliance atlantique ainsi qu'à sa vitalité.

« Depuis la création de l'OTAN, a-t-il dit, il n'y a pas eu en Europe de nouvelles avances du communisme ni sur le plan politique, ni sur le plan militaire. Et il faut noter que bien que nos efforts militaires aient exigé des sacrifices économiques, ils n'ont en aucune façon gêné le développement économique des nations membres du pacte. Au contraire on a pu constater un accroissement du niveau de vie chez les nations de l'OTAN pendant les dix années d'existence du pacte. La puissance militaire et celle de l'économie se sont développées harmonieusement et parallèlement. »

# Selon l'agence "Chine Nouvelle" le dalaï-lama en Inde

Le dalaï-lama, sous la contrainte d'éléments rebelles, est arrivé en Inde où des journalistes américains et anglais tentent de le rencontrer, annonce l'agence Chine Nouvelle.

Le dalaï-lama et sa suite sont arrivés en Inde le 31 mars, ajoute l'agence qui affirme que les autorités régionales indiennes se portent à sa rencontre.

## Sir Edmund Hillary ne pourra aller au Thibet

Sir Edmund Hillary, qui en 1953, a conquis le Mont-Everest avec le sherpa Tensing, s'est vu refuser la permission de pénétrer au Thibet pour tenter l'ascension non encore réalisée de la face nord de la montagne.

Une lettre de la fédération pan-athlétique de la Chine communiste que sir Edmund a reçue à Auckland, l'informe que la permission lui est refusée du fait que les conditions sont « inadéquates ».

Sir Edmund avait invité les communistes chinois et se joindre à l'expédition qu'il envisageait, dans le dessein d'effectuer des recherches scientifiques sur l'effet des hautes altitudes sur le corps humain.

## L'artillerie lourde en action

Selon des informations parvenues à Kalimpong, de nouveaux combats sont en cours au sud de Lhassa. Les communistes chinois auraient mis pour la première fois de l'artillerie lourde en action. Les rebelles tibétains contrôlaient une superficie d'environ 75 000 kilomètres carrés, qui s'étendrait sur 650 km. à l'est de Natartse et sur 105 km. au sud-ouest de Lhassa jusqu'à Lho Dzong, au sud du Brahmapoutra. On apprend de Gyantse que les Chinois ont entouré Lhassa d'une ceinture de barbelés afin d'empêcher que les

● LYON. — Trois gangsters armés ont attaqué vers midi un bureau de poste rue du Quatre Août à Villeurbanne (Rhône). Ils se sont fait remettre une somme d'un million de francs et ont pris la fuite en automobile.

## Bussigny-sur-Morges n'est plus

Le Conseil fédéral a approuvé le changement de nom de la commune politique de Bussigny-sur-Morges en Bussigny-près-Lausanne.

## Les juges en robe

On se souvient qu'à la suite d'une décision du Grand Conseil neuchâtois, le port de la robe, pour les membres de la justice, a été introduit il y a quelques semaines.

Mercredi, siégeant sous la présidence de M. J.-F. Eglé, le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds a inauguré cette « nouvelle mode », ainsi que l'a dit un membre du barreau neuchâtois qui, on le sait, a été également le premier en Suisse à porter la robe.

## La situation des marchés agricoles

Avance des cultures. — Cette année, le printemps a fait une apparition précoce. Grâce à la douceur de la température, la végétation s'est développée très rapidement. Dans de nombreuses contrées, les arbres fruitiers sont en fleurs et l'herbe des prairies est déjà fort belle. Les semences de pommes de terre précoces ont déjà pu être plantées dans les régions favorisées. Les experts sont d'avis que les cultures ont une avance de trois semaines par rapport aux années précédentes. Des revers peuvent toutefois encore survenir et renverser tous les pronostics.

Période de transition pour la culture maraîchère et arboricole fruitière. — Bien que nous nous trouvions dans une période de transition en ce qui concerne l'approvisionnement en produits indigènes, les marchés sont encore bien approvisionnés en produits agricoles grâce aux énormes progrès réalisés dans la technique du stockage. Ainsi l'on trouve toujours des pommes de belle qualité ; parmi celles-ci, les pommes Cloches prédominent. Ces fruits sont dans l'ensemble très avantageux. L'approvisionnement en pommes de terre est garanti jusqu'à la nouvelle récolte. Actuellement, les pommes de terre Bintje, provenant des entrepôts frigorifiques parviennent sur le marché en plus grandes quantités. Les provisions de choux du pays touchent à leur fin. Les besoins, aussi bien en choux cabus qu'en choux rouges et en choux pointus, devront être couverts par le commerce extérieur. Les importations de carottes ont été libérées, car les provisions sont épuisées. En revanche, les quantités de scorsonères et de betteraves à salade sont encore considérables. Les apports d'épinards sur le marché deviennent plus importants ; à ces premiers légumes s'ajoutent les radis et autres spécialités précoces provenant de serres.

L'offre d'œufs est toujours forte. — Les fêtes de Pâques sont passées, les poules continuent de pondre malgré tout, et l'on peut encore obtenir en très fortes quantités et à des prix favorables des œufs du pays. N'oublions donc pas d'en profiter et d'inclure dans nos menus des mets aux œufs.

Les conditions météorologiques déterminent l'offre sur le marché de bétail de boucherie. — Sur le marché de bétail de boucherie, il est difficile de se rendre compte de l'importance de l'offre, car elle dépend beaucoup des conditions météorologiques. L'approvisionnement en bétail d'étal est encore suffisant ; toutefois des importations complémentaires sont prévues. Les livraisons extraordinairement faibles de viande à saucisses sont complétées par des importations. Les apports de porcs augmentent légèrement. Sur le marché des veaux, l'offre est toujours forte. Aussi, la viande de veau peut-elle être achetée à des prix favorables.

## Au pied du Salève

Au cours d'une très originale manifestation qui aura lieu le 11 avril, Confignon, commune genevoise située au pied du Salève, est appelée à faire bien des heureux : d'abord les possesseurs de billets de la Loterie Romande, dont plusieurs repartiront peut-être avec un lot en poche, puis les œuvres de bienfaisance et d'utilité publique auxquelles va tout le bénéfice. Dans ces conditions, plus d'hésitation. Une seule formalité s'impose. Se munir de billets puisque la tranche actuelle comprend un gros lot de 100 mille francs et 15 226 autres lots.

# Le crime de la rue de Lyon à Genève ÉCLAIRCI ?

Le 9 novembre 1957, à une heure du matin, M. Léo Geisser était assassiné devant la porte de sa villa, à la rue de Lyon. Il avait été tué par sept coups de couteau ou de poignard à deux tranchants ayant une longueur d'au moins 12 centimètres et avait été frappé par une matraque constituée par un tuyau de caoutchouc fixé sur un tronçon de manche à balai.

Quelques minutes avant le crime, Léo Geisser était avec une amie à qui il avait demandé de rebrousser chemin, ayant le sentiment que sa maison était surveillée.

L'enquête se poursuit pendant de longs mois dans le silence et ne parut donner aucun résultat positif. Toutefois, des découvertes ont été faites, ainsi qu'on l'a révélé jeudi. Quinze

jours après le crime, au cours d'une visite domiciliaire chez un proche de la victime, il fut découvert dans une armoire un manche à balai dont l'extrémité avait été brisée. Cette pièce à conviction fut soumise à plusieurs examens, dont une expertise botanique à Genève et à Zurich. Ils ont montré que les deux morceaux proviennent de la même pièce de bois et qu'ils se juxtaposent exactement. Quant au propriétaire du balai, il a déclaré avoir cassé le manche trop long pour son armoire et en avoir jeté l'extrémité.

Jeudi matin, la police de sûreté est allée chercher à l'aube deux personnages domiciliés à Genève, qui sont actuellement interrogés. Elle recherche également une femme qui avait quitté tôt son domicile pour un voyage d'affaires en Suisse.

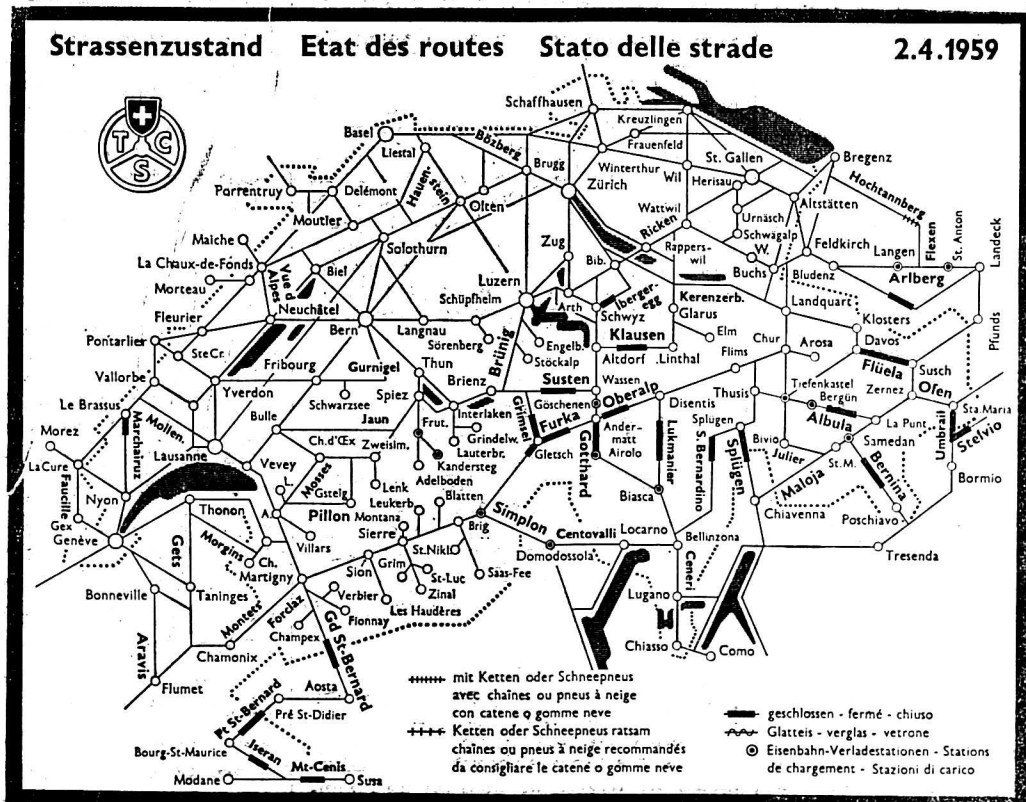


Dernier cri!

Le pump à bride, caractéristique de la mode nouvelle.

Fr. 34.80

MAGASINS Richard-Martin MARTIGNY





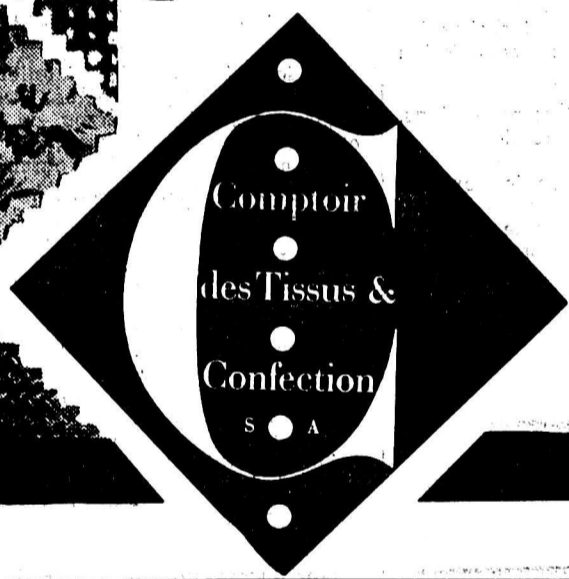
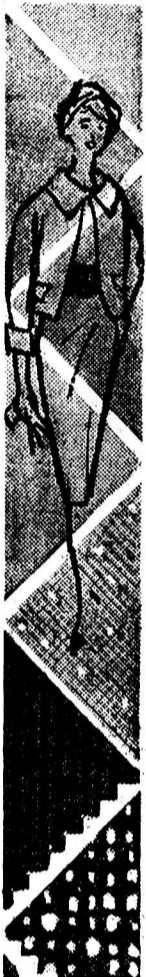
**EN TISSUS, un des plus grands choix de Suisse romande**  
**EN CONFECTION, une des plus séduisantes sélections**

**TISSUS**

- PIED-de-COQ**, un lainage en vogue pour jupes et ensembles, 4 coloris divers. Larg. 140 cm. Le m. **10.50**
- BOUCLE LAINÉ** pour la robe de printemps, magnifiques coloris pastels. Larg. 140 cm. Le m. **15.90**
- SOIE NATURELLE** imprimée, pour la robe élégante. Beau choix de dessins et coloris. Larg. 90 cm. Depuis **9.80**
- COTON IMPRIMÉ**, nouveaux dessins sur fond blanc et couleurs. Larg. 90 cm. Le m. **3.75**

**CONFECTION**

- MANTEAU** pour le printemps, beau tissu pure laine, genre lin, etc., toutes les teintes mode. Depuis **89.-**
- COSTUME** pure laine, ligne actuelle, teintes du printemps. Depuis **79.-**
- BLOUSE « MINICARE »** brodée, en blanc, manches courtes ou ¾. Depuis **12.90**
- JUPE TERYLENE**, plissé permanent indispensable pour vous. Teintes de la saison. Depuis **37.90**



**Nos qualités valent plus que leurs prix**

Bas de la rue St-François  
 12, rue Centrale  
**LAUSANNE**



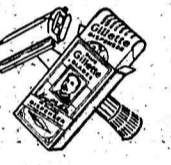
**Albert Urfer — du Léman à l'Atlantique-Sud**

Le 25 juillet de l'an passé, Urfer se présentait devant le public suisse de Buenos-Aires — ce furent des applaudissements d'enthousiasme. A cinq ans, Albert Urfer déchiffrait déjà les refrains à la mode. Ne pouvant s'offrir des études, il travaille seul et peut ainsi entrer au Conservatoire. La guerre interrompra son élan. Ayant rencontré Gilles, Urfer collabore aux programmes de Radio Lausanne, s'essaye à la chansonnette et devient l'animateur des grands établissements de nos stations. Avec le tour de chant de Gilles, c'est la consécration de Paris, du Caire,

d'Athènes, de Buenos-Aires où il retournera cette année. Albert Urfer voyage beaucoup. « Pour paraître, nous dit-il, dans la forme la plus avantageuse, j'emploie toujours mes lames et mon rasoir Gillette. Rapide, sûre, rafraîchissante... et réconfortante, voilà les compliments qui reviennent de mérite à la méthode Gillette. »

*Nous remercions Albert Urfer de son aimable interview et répondons volontiers à son souhait en versant Fr. 250.- pour aider un grand malade de ses amis.*

**Gillette**  
*le rasage le plus net du monde*



A vendre 2200 kg. de  
**FŒIN**  
 S'adr. à Emile Frasserren, Trient.

Cause double emploi, à vendre moto

**Subeam**  
 500 cm3, 2 cylindres, modèle 1950, moteur révisé. Paiement comptant. Bas prix.

Ecrire au Nouvelliste, à St-Maurice, sous S 148.

Lisez le « Nouvelliste »

A vendre  
**griffes d'asperges**  
 Hâtive d'Argenteuil  
 Marcelin THURRE, Saillon, tél. 026/ 6 21 20

On cherche, une bonne  
**vache**

laitière pour l'écurie, cet été, bons soins assurés et prix selon entente.

S'adresser au Nouvelliste, St-Maurice sous T 149.

Pour la première fois à St-Maurice  
**Manèges enfants modernes**  
 (hélicoptères, avions, autos, etc) et tir  
 Les samedis et dimanches 4 et 5 - 11 et 12 avril. — Jeudi 9 avril

A vendre, cause manque de place  
**POULES Leghorn lourdes**  
 20 - 22 mois, bonnes pondeuses, Fr. 10.- pièce. **POUSSINS** 1 jour, **POUSSINES** 6 - 10 semaines de race White américaine, importés des USA. Parc avicole du Répt, Aigle. Tél. (025) 2 20 77.

Route de la Forclaz  
**RESTAURANT BELLEVUE**  
 Samedi soir  
*ouverture de la saison*  
**ORCHESTRE**

**A VENDRE**  
**10000 plantons de choux-fleurs**  
 ainsi que des **plantons de tomates**  
 « FOURNAISE » et « STELLA »  
 S'adresser à Joseph Dorsaz, horticulteur, Fully  
 Téléphone 6 32 17 et 6 31 59

**Nouvelliste valaisan**  
 le plus fort tirage du canton!

**Cinéma de Bagnes**  
 RELLYS, la vedette comique, dans  
**NARCISSE**  
 avec Gabriello, Jeanne Fusier-Gyr, etc.  
 90 MINUTES DE RIRE  
 Samedi 4, dimanche 5, à 20 h. 30  
 Dimanche à 15 h. 15, matinée pour enfants dès 12 ans.

**A VENDRE**  
**Fourgon-Bus (9 places)**  
**Taurus FK 1000**  
 Modèle 15 M - 8 CV., année de construction : 1955. Bo n'état de marche, roulé 55 000 km. Prix intéressant au comptant. Renseignements : Tél. (027) 2 26 51 (pendant les heures de bureau).

PROVENANT DE NOS REPRISES  
**BELLES OCCASIONS**



Modèles 1950 à 1958 vendues avec notre garantie



**GARAGE MONTETAN**  
 Centre automobiliste Jan  
 Chemin des Avelines 4 — Lausanne  
 Tél. 25 61 41  
 Jan S. A.

**Cercle de l'Avenir - Saxon**  
 Samedi 4 avril, à 21 heures  
**Concert annuel**  
 de la Société de musique l'« Avenir »  
 suivi d'un **BAL**  
 conduit par l'excellent orchestre THE ROADERS (6 musiciens)  
 INVITATION CORDIALE  
 Le Comité.

**AVIS DE TIR**  
 Des tirs à balles auront lieu comme il suit :  
 a) Tirs avec armes d'infanterie dans la région d'Aproz les 6 et 7 avril 1959.  
 b) Lancement de grenades à main au Stand du Bois de Flinges du 8 au 11 avril 1959.  
 c) Tirs avec armes d'infanterie dans l'Ilgraben du 8 au 11 avril 1959.  
 Pour de plus amples informations on est prié de consulter le « Bulletin officiel » du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.  
 Place d'armes de Sion :  
**LE COMMANDANT.**

**CHIPPIS**  
 Dimanche 5 avril, dès 13 heures  
**MATCH DE REINES**  
 PARTICIPATION  
**Plus de 150 lutteuses**  
**La reine cantonale « Coquette »**  
**30 reines d'alpages**  
 Terrain idéal - Cantine - Buffet

**TOUT POUR LA Première Communion**

**Tout pour votre fils**  
**Tout pour votre fille**  
 à notre rayon spécialisé  
**TOUT POUR ENFANT**

**GRANDS MAGASINS Gonset SION**

**Employée de bureau**  
 qualifiée, au courant de tous travaux, capable de tenir comptabilité, serait engagé immédiatement. Région de Martigny. Place stable et d'avenir.  
 Faire offres manuscrites avec prétentions et curriculum vitae sous chiffre P 4 721 S, à Publicitas, Sion.



# BRILLANTE ASSEMBLEE de la Société des cafetiers et restaurateurs

Brigue a accueilli, hier, dans le soleil et la plus chaude cordialité, les cafetiers-restaurateurs valaisans venus pour y siéger en assemblée générale annuelle sous la présidence distinguée de M. Duchoud.

Au Volkshaus, après avoir salué le président d'honneur, les membres d'honneur, les invités, ainsi que les autorités religieuses et civiles, M. Duchoud présenta son rapport présidentiel que nous publions intégralement ci-dessous et qui fut longuement applaudi. Par la suite, sur rapport des vérificateurs, MM. Bonvin et Rossier, décharge fut donnée au caissier M. Hitter et au comité pour sa gestion. Conformément à l'usage, la section de Brigue eut à présenter un nouveau vérificateur; ce sera M. Antoine Furrer, de Lax. Les cours professionnels ayant atteint cette année leur 20e année de fructueuse existence, il appartient à M. Henri Arnold, président d'honneur, d'en parler en parfaite connaissance de cause. Cet exposé fort intéressant méritait pleinement que nous lui fassions place, ci-après, dans nos colonnes.

La cotisation annuelle demeura la même que l'an dernier. Les quelque 70 nouveaux membres furent admis sans opposition et la distribution des diplômes aux membres d'honneur vit ces valeureux sociétaires recueillir les applaudissements nourris de l'assemblée. M. Duchoud leur rendit hommage, comme il se doit. Mais la décision principale fut celle qui vit l'assemblée suivre, unanime, l'opinion de son comité: créer un secrétariat permanent. En effet, ainsi que l'exposa très clairement en français M. Clémenco, membre de la commission d'étude créée pour cet objet, vu le développement réjouissant de l'association, la nécessité de suivre au plus près les questions touchant à la profession, c'est la seule solution efficace à envisager. Cela d'autant plus que la Chambre valaisanne du commerce a avisé le comité que vu l'extension de cette tâche, elle ne pouvait plus assumer le secrétariat des sections à partir de l'an prochain. Il fut d'ailleurs rendu hommage au travail remarquable accompli par cet organisme. Quoiqu'il en soit, l'assemblée a donc ratifié la décision du comité et les mesures corollaires à prendre quant aux ressources financières nouvelles à créer.

Après que MM. Hitter et Arnold eussent été gratifiés tous deux d'un cadeau marquant la reconnaissance de la société pour les services que ces deux personnalités lui ont rendus, la séance fut levée et les portes de la salle ouvertes sur un jardin ensoleillé où était servi un excellent apéritif. La fanfare de Brigue gratifia ses hôtes d'un concert avant de les conduire à l'Hôtel Victoria. Le traditionnel banquet s'y déroula dans la plus chaude atmosphère d'amitié. Prîrent la parole: M. Duchoud, pour remercier la section de Brigue et en particulier M. Franzen, pour souhaiter à ses hôtes la plus cordiale des bienvenues; MM. Kämpfen, conseiller national et président de Brigue; Schnyder, conseiller d'Etat et le Rd Abbé Fuchs, pour dire à leurs hôtes le plaisir éprouvé à voir leur belle association plus prospère et plus active chaque année.

Une rue étroite, l'éclatance d'une tour dans le soleil d'avril, c'est l'accueil pittoresque et chaleureux de Brigue à l'incomparable cachet.

(Photo Gilloz « Nouvelliste »)



## Qu'avons-nous fait en 1958 ?

Il y a une année, la section régionale de Martigny nous recevait dans la coquette petite cité de Saxon, entourée d'abricotiers sur lesquels pointaient les premiers fleurs. Aujourd'hui, il appartient à nos amis « Brigands » de nous accueillir dans la « riche Brigue » et nul doute qu'ils ne nous réservent une réception parfaite. J'adresse donc à l'avance tous mes remerciements aux organisateurs de cette journée, et en particulier au président de la section, M. Théo Franzen.

### BASES SOLIDES

Qu'avons-nous fait en 1958? Je dis bien intentionnellement nous, car je tiens à associer aux résultats acquis non seulement le comité directeur, mais encore tous les membres du comité cantonal. Qu'ils veuillent bien me permettre de leur exprimer ici toute ma gratitude et de leur dire combien leur collaboration et leur riche expérience me sont une aide précieuse dans l'accomplissement de ma tâche. Je déclare avec force ma grande fierté de pouvoir présider une organisation économique importante dont les membres font toujours preuve d'un bel esprit de solidarité. Notre organisation repose sur des bases solides, car son but est d'assurer à nos familles les moyens de vivre convenablement, juste récompense des services que nous rendons à la collectivité. S'exerçant en public, la profession de cafetier suscite facilement des critiques hâtives, et aussi un peu de jalousie, mais c'est là le signe réjouissant que l'on s'intéresse à notre activité. Ceux qui le feront avec l'objectivité voulue découvriront à notre profession de belles satisfactions allant de pair avec les peines et les soucis attachés à tout travail humain.

### HOMMAGES AUX DEFUNTS

Avant de vous présenter un bref tour d'horizon de notre activité, j'ai le pénible devoir de vous rappeler les deuils qui ont frappé la grande famille des cafetiers et restaurateurs. Sont décédés depuis la dernière assemblée:

Monsieur Marius Chappex, Hôtel Bel Oiseau, Finhaut;  
Madame Georges Cheffre, Café de la Place, St-Maurice;  
Madame Armande Michellod, Café de Villetta, Bagnes;  
Madame Edouard Fusay, Hôtel de Verbier, Verbier;  
Monsieur Marc Charvoz, Café des Caves Coopératives, Leytron;  
Monsieur Grégoire Marclay, Buffet de la Gare, Champéry;  
Mademoiselle Julia Rithner, Café du Vignoble, Outre-Vièze.

Que leurs familles veuillent bien accepter l'expression de nos condoléances les plus sincères.

### MULTIPLES TACHES

Le travail n'a pas manqué au comité cantonal, mais il faudrait trop de temps pour entrer dans les détails. Les décisions importantes ont d'ailleurs été communiquées aux membres par voie de circulaire. Je citerai néanmoins parmi les problèmes qui nous ont préoccupés plus particulièrement, l'application du contrat collectif de travail entré en vigueur le 1er avril 1958, les prix des vins, la formation professionnelle des cafetiers et du personnel et l'accroissement ahurissant du nombre des établissements publics qui constitue une lourde hypothèque pour l'avenir de la profession. N'oublions pas l'organisation de l'assemblée des délégués de la Société suisse à Zermatt. Elle a donné bien des soucis à notre distingué vice-président, M. Ulrich

Truffer, et à notre distingué secrétaire, M. Léo Berchtold, que je me plais à remercier très sincèrement. Si nous étions heureux de pouvoir accueillir dans notre canton les délégués de la Société suisse, le problème financier nous causait des appréhensions. Le dévouement des organisateurs nous a permis de recevoir dignement nos hôtes tout en maintenant notre effort à un niveau supportable pour nos finances. Il y aurait lieu de parler encore du travail des commissions, qui demandent souvent du doigté et de la perspicacité dans les négociations, mais le temps manque. Je me bornerai donc à exprimer aux membres des commissions mon estime et ma reconnaissance. Mes hommages vont aussi aux organes dirigeants de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs.

### SITUATION FINANCIERE SAINE

Le caissier vous donnera dans un instant lecture des comptes de l'exercice 1958 qui bouclent par un faible excédent de recettes. Si l'on tient compte du caractère exceptionnel de certaines recettes et dépenses, la situation peut être qualifiée de saine. Toutefois de nouvelles tâches s'imposent à notre organisation qui devra développer sensiblement son activité. Aussi le comité cantonal unanime vous propose-t-il de maintenir la cotisation pour l'année 1960 au même niveau qu'en 1959.

Je tiens à rendre un hommage particulier au dévouement de notre trésorier, M. Adolphe Hitter, infatigable et combien consciencieux dans l'accomplissement de sa fonction ingrate. Tous mes vœux l'accompagnent pour que nous puissions encore pendant de longues années compter sur sa précieuse collaboration. Mes remerciements vont aussi aux réviseurs pour le contrôle scrupuleux de nos comptes.

### SECRETARIAT

Le poste de secrétaire est assuré depuis bientôt 5 ans par M. Léo Berchtold, collaborateur de la Chambre valaisanne de commerce, dont l'application zélée dans le mandat qu'il occupe nous a donné satisfaction. Je le prie d'être l'interprète de notre société pour transmettre aux dirigeants et au personnel de la Chambre valaisanne de commerce le témoignage de notre gratitude.

### COURS PROFESSIONNELS

Je ne m'y arrêterai pas, puisque notre président d'honneur vous présentera lui-même un rapport. Qu'il veuille bien accepter notre témoignage de

gratitude pour le très grand travail fourni pour cette institution qu'il a créée en 1939 et dont il reste l'âme. Une formation toujours plus poussée est nécessaire dans la profession de cafetier. Nous osons espérer que nous pourrions bénéficier longtemps encore de la collaboration dynamique de M. Arnold. Nos cours seront ainsi toujours plus judicieusement adaptés aux exigences de la vie professionnelle. Mes remerciements vont aussi à tous les professeurs, aux surveillants et plus particulièrement à l'autorité compétente et aux examinateurs.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, merci pour votre discipline durant la lecture de mon rapport, merci avant tout pour la compréhension que vous témoignez toujours pour les problèmes de notre profession qui est le meilleur encouragement pour les dirigeants à persévérer dans leurs efforts. Ce n'est que dans la mesure où nous aurons tous essayé de comprendre les problèmes de nos collègues d'abord,

## 20 ans de cours professionnels

C'est avec plaisir que j'ai accepté le mandat de notre président me demandant de faire un bref rapport sur les cours professionnels en Valais.

Le premier eut lieu du 13 au 25 mars 1939, 20 ans déjà.

On ne fait pas seul un si long chemin, aussi dois-je remercier de tout cœur ceux qui, dès le début ont été de précieux et fidèles collaborateurs, enthousiastes, cherchant à rendre ces cours intéressants, utiles.

Il est dangereux de copier chez les voisins du déjà connu. La commission

mais aussi ceux des autres professions, que nous serons à même de remplir notre tâche.

C'est par cet appel que je voudrais terminer mon rapport, en vous souhaitant encore une fois une journée agréable et en vous exprimant mon espoir que vous emporterez de Brigue un excellent souvenir.

Auguste Duchoud.



Conduits par la sympathique fanfare qui donna aux membres de la société un concert-apéritif fort apprécié, on se rendit en cortège du Volkshaus au Victoria, bannière en tête, comme il se doit, et portée avec beaucoup d'allure par Madame Rouiller, du café « Octodure », à Martigny, encadrée de deux de ses collègues: à gauche, Madame Filliez, du café de l'Industrie à Bramois et à droite, Madame Constantine, du café du Premier Août, à Sion, précédant le comité où l'on reconnaît à l'extrême-droite M. Heim, suivi de M. Clémenco.



Voici pendant le rapport présidentiel, les membres du comité de la société: de gauche à droite, MM. Morren, Franzen, Duchoud, Berchtold, Truffer, Clémenco, Hitter, Heim, Pfammatter. Siégeaient également à leurs côtés: MM. Tonnetti, Crettex et Richard.

valaisanne qui, au début, avait puisé largement chez nos collègues d'autres cantons, ne tardait pas à se rendre entièrement indépendante, soit des professeurs en formant son propre collège, soit en innovant.

Nous avons été les premiers en Suisse à introduire la radioscopie en mars 1947. Nous avons été les premiers à créer un cours spécial pour les hôteliers au début de 1955.

### A QUI DEVONS-NOUS LES COURS ?

La Société Suisse des Cafetiers sous l'impulsion de son actuel Président d'honneur, M. Karl Herzog, de Zurich, et de feu M. Alfred Meng, de Vevey, avait mis au point un programme de cours à l'usage des cafetiers de toute la Suisse en 1933 déjà.

Dans notre canton, il fallait, pour qu'ils puissent être suivis d'une manière profitable, les rendre obligatoires.

Ce fut sous la présidence de M. François Crettaz que les premières démarches eurent lieu.

C'est grâce à la clairvoyance de M. Joseph Escher, alors Conseiller d'Etat, et qui fut plus tard notre premier Conseiller fédéral, que l'interprétation de l'art. 15 de la loi sur les auberges du 14 novembre 1916, permit d'introduire légalement les cours professionnels en Valais.

Son successeur, M. Oscar de Chastonnay, alors Conseiller d'Etat, devait présenter et faire admettre ce projet au Conseil d'Etat et au Grand Conseil valaisan.

Durant sa séance du 3 novembre 1938, celui-ci donna son approbation au message du Conseil d'Etat; et nous voici en mars 1939.

Je rappelle notre grand ami, M. Charles Favre, chef de service du Département des finances, qui avait été la cheville ouvrière de cette œuvre. Il travailla inlassablement, avec plaisir, avec confiance, écartant les difficultés, sachant que la cause pour laquelle il luttait était la bonne, qu'elle était utile. Il en fit sa « chose ».

Je voudrais rappeler les professeurs du premier cours dont malheureusement beaucoup ne sont plus: MM. Eugène Trosset, Paul Arnold, Watterlet, Dr. Pierre Darbellay, Dr. Zurbriggen, François Crettaz, Hans Zufferey, Frossard, Zaugg, Kuhn, Tuller, Kaufmann, Henri Arnold.

La première commission d'examen était, sous la présidence de M. Ch. Favre, composée de MM. E. Trosset, Alfred Welschen en place de M. Hans Zufferey, Ch. Gollut, Cdt de la Gendarmerie et moi-même. Ces deux derniers toujours en fonction.

Nous aurions bien des anecdotes à raconter, mais je crois que cela nous mènerait très loin.

### QUELQUES CHIFFRES

Il n'y a pas de rapport sans chiffres, aussi je dois vous en donner.

Le cours actuel est le 47e, il est fréquenté par 63 élèves. Le plus fort fut le 46e avec 84 participants, provenant de 21 professions différentes. Le plus faible, le 2e avec 14 candidats. Pour que l'enseignement soit profitable et que les futurs restaurateurs puissent évoluer autour du fourneau, il est organisé, si nécessaire, 2 groupes de langue française et 1 de langue allemande.

Le 1er cours avait une durée de deux semaines et l'examen avait lieu l'après-midi du dernier samedi.

Il n'y eut qu'un échec côté élèves. Côté organisateurs, ils avaient tout à apprendre.

(suite en 10e page)





**Cinéma d'Ardon**

**La Fontaine des Amours**

une brillante réussite du Cinémascope et du Technicolor qui mettent en relief de merveilleux extérieurs, un film vif, alerte, spirituel, pétillant de joie de vivre et d'aimer, avec Jeanne Peters, Doroty Mc Guire, Maggie Mc Namara, Rozzano Brázzi, Louis Jourdan, etc. Samedi et dimanche à 20 h. 30. — Dès 16 ans.

**Demain il sera trop tard à Riddes**

Cette semaine, au cinéma l'Abeille de Riddes, un film qui fera parler de lui : **DEMAIN IL SERA TROP TARD**, avec Pier Angeli, Vittorio de Sica. Ce film traite avec tact un problème délicat : l'éveil de l'amour de l'adolescent... Que doivent faire les parents ? Peut-on laisser les jeunes dans l'igno-

rance ? Parents, attention, car « Demain il sera trop tard »... Il a 16 ans... elle en a 14... Ce ne sont plus des enfants, ce ne sont pas encore des adultes et pourtant les voilà déjà face à la vie et à ses problèmes.

Samedi et dimanche à 20 h. 30. Admis dès 16 ans révolus.

**Cinéma Michel - Fully**

Vendredi 3 et samedi 4 : **Tendre...** trépidant... dynamique... et meilleur que jamais !... voici Eddie Constantine dans **INCOGNITO**, avec Danik Patisson, Gaby André, Tilda Thamar et Dario Moreno. 1½ h. de suspense et de rire !!! En Cinémascope. (Dès 18 ans révolus).

Dimanche 5 : **Relâche - Théâtre.**

**Cinéma Rex - Saxon**

Vendredi 3 avril. — Une aventure inoubliable et captivante. L'histoire authentique de ceux qui ont créé la légende du « cow-boy » : **LES AVENTURIERS DU RIO GRANDE**, avec G. Ford et J. Lemmon. Un « Western » inhabituel présenté en Cinémascope et en Technicolor.

Samedi 4 : **Relâche** — Soirée de l'Avénir.

Dimanche 5 : **INCOGNITO** (dès 18 ans révolus). (Voir communiqué sous Cinéma MICHEL, Fully.)

**Cinéma de Bagnes**

« **Narcisse** ». Samedi 4 et dimanche 5 avril, la reprise du film **Narcisse**, avec Relys, Gabriello, Claude May, Jeanne Fusier-Gyr, etc. Une copie neuve restituée tout le charme de cette bande spirituelle réalisée à un rythme extraordinaire. Une avalanche de gags plus gais les uns que les autres déridera les plus moroses. En soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée pour enfants dès 12 ans, à 14 h. 15.



Aujourd'hui ouverture du **PREMIER**

**Salon international du Camping - Lausanne**

Palais de Beaulieu (Comptoir Suisse) 3 au 7 avril

Les fabricants européens présentent au public suisse leurs derniers modèles de tentes, caravanes, matériel de camping et de plein air. Ouvert tous les jours de 11 h. à 21 h. 30. Samedi et dimanche dès 10 heures.



**Honorable tenue des équipes suisses aux Championnats du Monde**

(De notre envoyé spécial)

Les championnats du monde de tennis de table qui se déroulent en ce moment à la grande halle des sports de Dortmund, ont débuté vendredi 27 mars par les matches par équipe.

Chez les messieurs, 37 nations divisées en quatre groupes, étaient représentées, (les Bulgares ayant déclaré forfait au dernier moment), alors que chez les dames (les Bulgares ayant également déclaré forfait). 26 pays, divisés en trois groupes, étaient présents.

L'équipe suisse masculine, par une malchance due au tirage au sort, est

tombée non seulement dans le groupe le plus fort, mais également dans le groupe le moins intéressant pour elle, parce que aucune autre équipe n'était d'égale valeur à la nôtre. La Hongrie, le Brésil, la Pologne, la Roumanie et les Etats-Unis étaient nettement plus forts que nous, alors que le Venezuela et la Norvège nous étaient assez nettement inférieurs.

Cependant notre équipe, si elle n'a pas pu décrocher plus de deux victoires, n'en a pas moins fait honorable figure.

Notre meilleur joueur fut sans discussion possible Antal, lequel, par son métier, son intelligence de jeu au service d'un jeu complet lui ont permis d'accomplir d'excellentes performances, principalement contre les Polonais et les Roumains.

Quant à Mariotti, il a été égal à lui-même, très utile à l'équipe et il ne lui a manqué qu'un peu de métier et de vivacité pour remporter quelques très jolies victoires contre la Pologne et le Brésil.

Quant à Meyer de Stadelhofen, sa volonté et sa hargne légendaires lui ont permis de faire d'étonnants résultats contre des joueurs réputés beaucoup plus forts que lui.

Duvernoy et Birchmeier qui n'ont joué que des matches difficiles. n'ont pu que limiter les dégâts mais n'ont pas du tout été ridicules.

Notre équipe féminine, de qui l'on attendait beaucoup, n'a finalement terminé qu'avant-dernière de son groupe. Tout au long de ce championnat, la valeur égale ainsi que la forme très irrégulière de nos trois joueuses a posé d'insolubles problèmes au capitaine de notre équipe, M. Gilbert Pichon. Chacune de nos trois joueuses a disputé un ou plusieurs mauvais matches, ce qui n'était pas fait pour faciliter la tâche de notre capitaine.

Pourtant nos femmes avaient bien débuté, puisque contre la Suède, équipe de 1re catégorie, elles menaient par 2 à 1 grâce à une victoire inespérée de Monique Jaquet contre la championne de Suède Tegner, considérée comme une des meilleures joueuses d'Europe, et à une victoire en double de notre paire Monique Jaquet-Vera Kaszdorf.

Dans l'ensemble, notre joueuse la plus sûre et la plus régulière fut probablement Monique Jaquet. Mais soit Mlle Kaszdorf, soit Mme Hassler, n'ont pas démerité, loin de là, et il est difficile de dissocier nos trois joueuses quant à la valeur de leurs performances.

Cependant, ces championnats par équipes nous ont permis de faire plusieurs constatations quant à la valeur des Suisses comparée à celle des étrangers.

Nos joueurs manquent surtout de technique et de vitesse. Ceci provient du peu d'heures qu'ils consacrent à l'entraînement et aussi au manque de compétitions internationales, au cours desquelles ils pouvaient voir et s'inspirer du jeu moderne tel qu'il est pratiqué à l'étranger.

Nous vous parlerons de la compétition par équipe en général dans notre prochain article.

Duc.

Le timbre-escompte facilite l'épargne UCOVA.

**Chippis, le 5 avril**

**Match de reines**

En ouverture de la saison, Chippis nous offre, pour le dimanche 5 avril 1959, un match de reines qui promet. Avec le contingent inscrit, la journée s'annonce fertile en « passes » spectaculaires, en surprises possibles puisque les compétitions ont été interrompues l'année dernière.

Parmi les inscrites nous relevons le nom de la reine cantonale en titre, la prestigieuse « Coquette » de M. Louis Bagnoud, de Flanthey. Elle devra s'employer à fond pour défendre son titre car elle trouvera en face d'elle plus de trente reines d'alpages désireuses, autant que leurs propriétaires, d'affirmer leur valeur et d'enlever l'enjeu, pour être sélectionnées. Car, ainsi le veulent les nouvelles prescriptions, les reines de chaque catégorie et de chaque match devront se présenter au match cantonal qui aura lieu en fin de saison. On comprend mieux l'importance et l'intérêt accru de chaque compétition : une option pour le titre envié de reine cantonale.

Voilà qui laisse prévoir, sur le terrain du Foulon, au sud du village, une animation, une fièvre certaine. Le spectacle n'en sera que plus attrayant et palpitant. Personne ne voudra manquer un seul engagement ; les cornes entreront en action à 13 heures précises. Prenez vos dispositions pour ne pas perdre un instant, pour ne pas louper une seule rencontre. (Consultez les affiches !)



**Un beau souvenir de voyage**

La coquette ville de Zoug a eu sa sensation lorsque l'une de ses habitantes, Mme Spillmann, a rapporté un lionceau comme souvenir de son voyage au Tchad. Nommé Azoum, d'après le nom de la rivière au bord de laquelle les indigènes l'avaient trouvé, le bébé lion ne jouira plus longtemps de sa liberté. Il grandit trop vite. Son régime : beaucoup de lait et une à deux livres de viande par jour.



**Le Giro d'Italia 1959 passera en Valais**

Jeudi, en fin d'après-midi, au cours d'une grande manifestation qui s'est déroulée au Casino de la Vallée à Saint-Vincent d'Aoste, avant le Gala du sport, et au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue en même temps à Genève, les dirigeants de la « Gazzetta dello Sport » de Milan, et notamment M. Vincenzo Torriani, chef des organisations, ont donné à la presse les premiers renseignements sur le Giro d'Italia 1959 qui se déroulera du 16 mai au 7 juin en 22 étapes avec un jour de repos sur une distance totale de 3671 kilomètres, d'après l'itinéraire que voici :

16<sup>e</sup> mai Milan-Salsomaggiore (135 km.) ; 17<sup>e</sup> mai Circuit de Salsomaggiore, contre la montre, individuel, sur 23 km. ; 18<sup>e</sup> mai Salsomaggiore-Abetone (180 km.) ; 19<sup>e</sup> mai Abetone-Arezzo (170 km.) ; 20<sup>e</sup> mai Arezzo-Rome (250 km.) ; 21<sup>e</sup> mai Rome-Naples (220 km.) ; 22<sup>e</sup> mai Course contre la montre en côte jusqu'au Vésuve (8 km.) ; 23<sup>e</sup> mai Course contre la montre en circuit sur l'île d'Ischia (31 km.) ; 24<sup>e</sup> mai Naples-Vasto (195 km.) ; 25<sup>e</sup> mai Vasto-Teramo (135 km.) ; 26<sup>e</sup> mai Ascoli-Piceno-Rimini (230 km.) ; 27<sup>e</sup> mai repos à Rimini ; 28<sup>e</sup> mai Rimini-San Marino (138 km. en circuit répété deux fois et demi) ; 29<sup>e</sup> mai Rimini-Verona (235 km.) ; 30<sup>e</sup> mai Verona-Rovereto (145 km.) ; 31<sup>e</sup> mai Trento - Bolzano (200 km.) ; 1<sup>er</sup> juin Bolzano-San Pellegrino (245 km.) ; 2<sup>e</sup> juin San Pellegrino-Gènes (235 km.) ; 3<sup>e</sup> juin Gènes-Turin (190 km.) ; 4<sup>e</sup> juin Turin-Suse (contre la montre, individuel, 50 km.) ; 5<sup>e</sup> juin Turin-Saint-Vincent d'Aoste (135 km.) ; 6<sup>e</sup> juin Aoste-Courmayeur (296 km.). Cette étape comporte les cols du Grand-Saint-Bernard, elle passera donc sur territoire valaisan de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard jusqu'à la frontière franco-suisse du Châtelard-Vallorcine ; 7<sup>e</sup> juin Courmayeur-Milan (225 km.).

Le Giro 1959, doté de prix pour une valeur d'environ 300.000 francs suisses, qui récompenseront aussi bien les prestations individuelles que celles des équipes, comprendra dix ou douze équipes de marques de dix hommes chacune, quatre étapes contre la montre et seize cols, dont huit de première catégorie (Abetone, Fugazze, Brocon, Rolle, Ronale, Grand-Saint-Bernard) et huit de deuxième catégorie.

Chaque équipe peut comprendre des coureurs de différentes nationalités, c'est ainsi qu'on verra au départ outre les meilleurs coureurs italiens, des Français, des Belges, des Luxembourgeois, des Espagnols et probablement aussi quelques coureurs suisses.

**PARC DES SPORTS - SION**

Dimanche 5 avril  
dès 15 heures :

**Winterhour - Sion**

Dès 13 heures 15 :  
**MATCH DES RESERVES**

**La Maize** Son restaurant  
Sa grande salle  
Son dancing  
Son parc pour autos  
**La Maize** SION

*Un double profit*

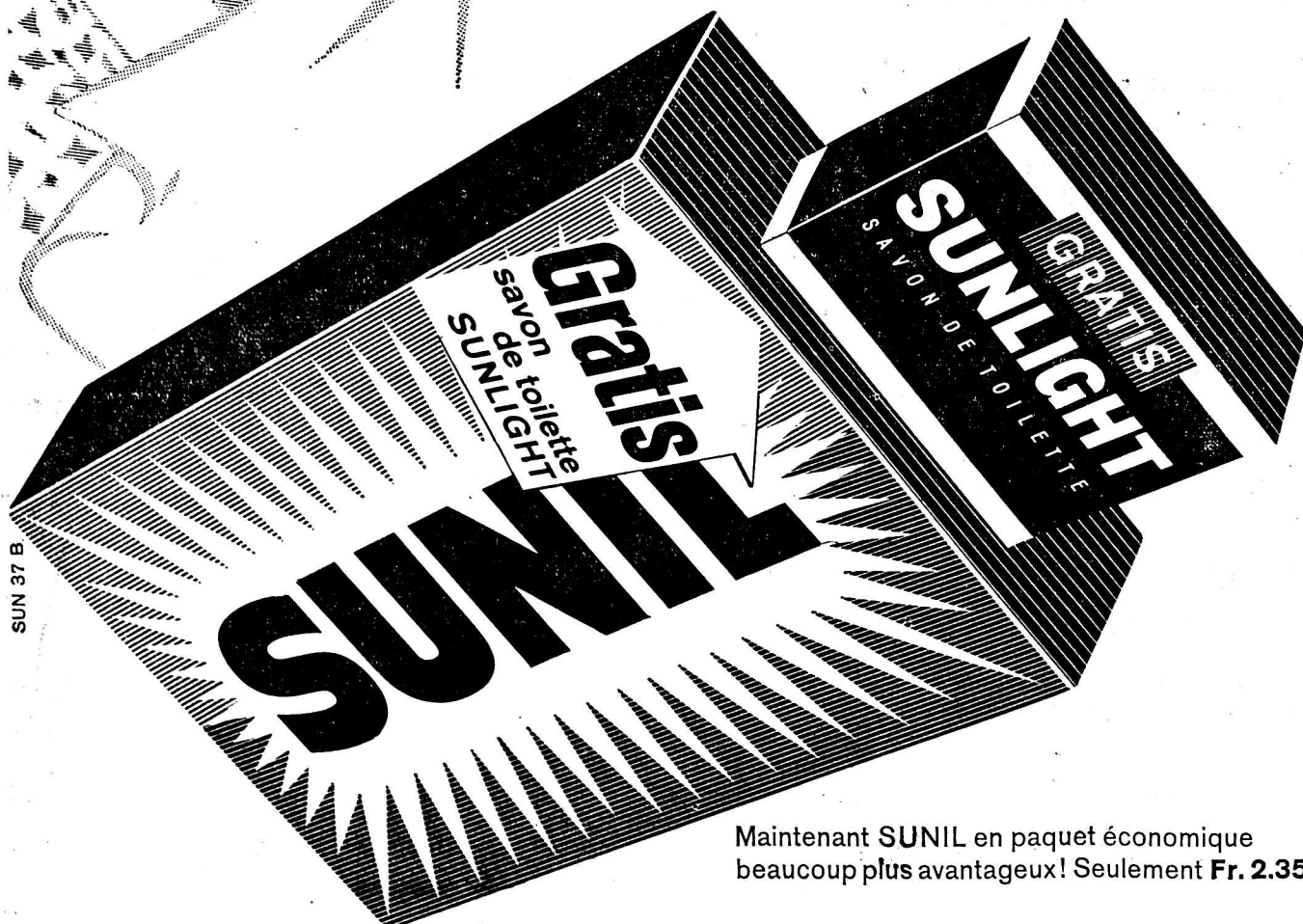
Enfin, le nouveau

**PAQUET ECONOMIQUE DE SUNIL**

est là ! Il fait l'usage de 2 paquets ordinaires et vous y gagnez encore 25 cts. Achetez le nouveau paquet économique de SUNIL pour votre prochaine lessive, vous en serez enchantée ! A l'occasion du lancement du paquet économique de SUNIL, vous recevez en outre

**GRATIS**

un savon de toilette SUNLIGHT. Un cadeau qui sera le bienvenu dans votre ménage, car c'est le savon préféré pour la cuisine et la salle de bain.



Maintenant SUNIL en paquet économique beaucoup plus avantageux ! Seulement Fr. 2.35

**SUNIL ajoute l'éclat à la blancheur !**



# 40'000 Ménagères suisses ont choisi



Elida vous offre  
des machines automatiques,  
des semi-automatiques mobiles  
et des essoreuses.  
Tous les modèles sont inoxydables!

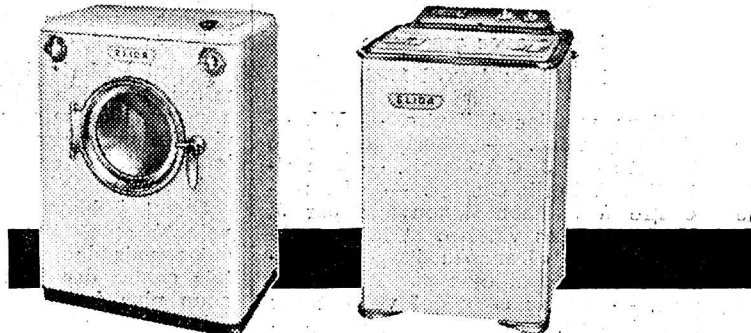
Parmi ces modèles  
vous trouverez celui  
qui vous convient

Machines à laver dès Fr. 850.—  
Essoreuses dès Fr. 315.—  
Facilités de paiement!

Service d'entretien  
de premier ordre  
dans toute la Suisse

Vingt-huit spécialistes, formés dans  
nos usines de Binningen | Bâle et  
pourvus de voitures équipées avec tout  
l'assortiment de pièces de rechange  
nécessaires sont en tout temps dévoués  
à vos ordres.

Installations par des spécialistes.  
Renseignements et démonstrations  
par toutes les agences Elida.



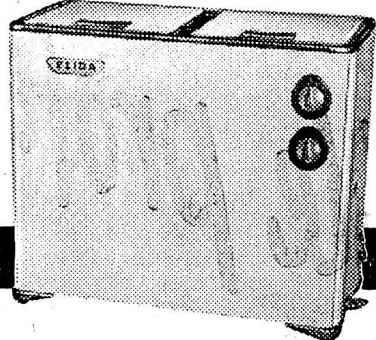
Modèle A 4 100% automatique,  
capacité de 4 kg, convient  
également en appartement



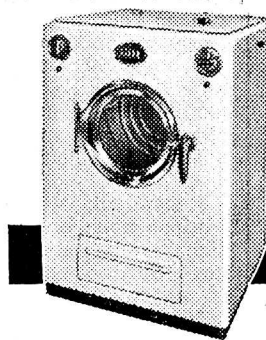
Modèle 600  
semi-automatique à tambour,  
capacité 6 kg, mobile



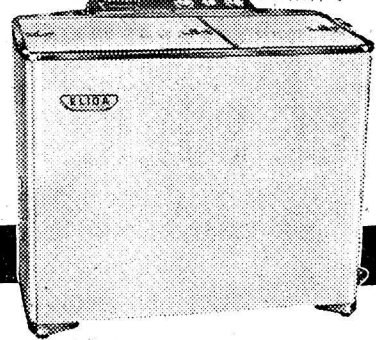
Modèle A 7  
100% automatique,  
capacité 5,5 kg



Modèle 360  
machine à laver à brasseur avec essoreuse,  
capacité 3 kg, mobile



Modèle G 7 100% automatique,  
avec chauffage au GAZ,  
capacité 5,5 kg



Modèle 620 machine à laver,  
semi-automatique, à tambour avec essoreuse,  
capacité 6 kg, mobile

SION, rue de Lausanne 51, Tél. 027-23240

Zurich - St-Gall - Berne - Bienne - Lucerne - Lugano - Neuchâtel - Fribourg - Sion - Lausanne - Genève

**ELIDA**

Nouveautés Techniques S.A., Binningen/Bâle Tél. 061-386600

## AUTO-TRACTEUR

à vendre, en très bon  
état, en partie révisé,  
impôts et assurance  
payés.  
S'adr. au tél. No (027)  
5 15 83, à Muraz s. Sierre.

## BEAUX PLANTONS repiqués

salades, laitues, choux-  
fleurs, choux blancs,  
choux rouges, choux  
marcellins, col-raves,  
oignons à planter, ain-  
si que hortensias fleur-  
ris, chez

**Burion Rodolphe**  
HORTICULTEUR  
**BEX**  
Tél. (025) 5 21 40

A vendre  
**DKW 3-6**  
grise, int. rouge, excel-  
lent état, un seul pro-  
priétaire.

Roger Fellay, Saxon.  
Tél. 6 24 04. A la même  
adresse : un

## mototrevil

Martin, 4 temps, révi-  
sé, avec butteuse et dé-  
butteuse.

## FUMIER bovin TOURBE horticole

rendu par camion.  
**DROUX FRERES**  
TRANSPORTS  
VAULRUZ (Frbg)  
Tél. (029) 2 70 65

## CHALET

à vendre, en parfait  
état, 2 appartements 6  
chambres en tout,  
grange, étable à porcs,  
grandes dépendances,  
place, jardin, 4 poses  
de terrain. Vue, soleil,  
en bordure de route  
cantonale Bex-Villars.  
Prix intéressant.

Faire offres sous chi-  
ffre G. 137 au Nouvel-  
liste, à St-Maurice.

## Jeune fille

de 15 à 20 ans est de-  
mandée pour la garde  
d'un enfant et le ra-  
massage des fraises.  
A la même occasion,  
serais acheteur d'un  
**pousse-pousse**

S'adresser à Pierre  
Rausis, La Douay, Or-  
sières.

## MENUISIER

capable est demandé  
de suite. Place stable.  
S'adr. à François DIRAC,  
St-Maurice. Tél. (025)  
3 65 14.

Meilleur marché grâce à la ristourne



446.1828-B. Un modèle «Walden»  
très demandé, lignes harmonieuses,  
en Smoothbox souple, blanc, beige ou  
noir, non doublé, talon Louis XV,  
Série 3/7 1/2 36.50

3650

4180

425.1616-A. «Fretz», élégant  
soulier à boucle en boxcalf souple,  
dans les coloris beige, bleu, blanc  
ou noir, disponible avec talon  
Louis XV, entièrement doublé cuir,  
Série 3/8 41.80

Voici notre collection de printemps  
**CHOISISSEZ - EN UNE PAIRE**  
maintenant

436.1790-A. Un succès parmi notre  
choix varié! Perlbox grainé, beige ou  
noir, fine garniture perforée. Talon  
Louis XV. Série 3/8 24.80  
Vous remarquerez les prix  
avantageux!

2480

436.1665-3. Un modèle «Fretz» très  
soigné, répondant aux plus hautes exi-  
gences, boxcalf bleu, garniture blanche  
ou boxcalf brun-clair, avec application  
blanche, entièrement doublé cuir, bout  
en forme, avec talon  
Louis XV. Série 3/8 46.80

4680

Société Coopérative de Consommation  
St-Maurice et environs

Meilleur marché grâce à la ristourne

A vendre à Sion :

## IMMEUBLE LOCATIF

Bon placement.

Ecrire à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 4298 S.

## PERLES

répare tous les  
outils électriques

Lausanne - tél. (021) 23 72 44

Corbillard-  
automobile



Cercueils

Couronnes

Transports

internationaux

Pompes funèbres

**Marc Chappot**

Martigny-Ville

Tél. (026) 6 14 13

« Ce malheureux, dit Ox, avait sans doute sur  
lui un poison. Regardez cette chevalière qu'il a au  
doigt. Elle s'ouvre. Elle devait contenir du poi-  
son. Se voyant pris, il a mieux aimé se tuer que  
d'être exécuté.

— En un sens, je le comprends », dit « Gary ».

Après un silence, il reprit :

« En somme, maintenant, nous savons tout.

— Nous ne savons rien, dit Ox.

— Comment ? dit « Gary ». Vous voulez parler  
du fait qu'il n'a pas nommé son complice ?

— Mais non, dit Anabux.

— Alors quoi ?

— Il y a un détail auquel vous avez sûrement  
pensé comme nous, monsieur Gary.

— Et qui fait, dit Ox, qu'il est impossible de  
croire au récit du capitaine.

— Qu'est-ce que c'est que ce détail ? demanda  
« Gary ».

— Voyons, monsieur Gary, vous y avez certai-  
nement pensé.

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— Rappelez-vous...

— Mais quoi ?

— Le mustéla dans la salade. »

...

« Rappelez-vous, monsieur Gary, dit Ox. Au su-  
jet du mustéla, nous en étions restés là... »

Anabux l'interrompt en se tordant :

# VOUS N'APPELLEREZ PAS LA POLICE!

Roman policier par C. & M. BAYET

« Ça fait des vers, mon poulet :  
Au sujet du mustéla,  
Nous en étions restés là.

— Bravo ! dit « Gary ». Beau poème ! »

Ox reprit :

« Nous en étions donc restés là : la personne  
qui avait préparé le mustéla explosif croyait que  
le compteur était encore dans la salle de bain.

— Or, dit Anabux, qui croyait le compteur dans  
la salle de bain ? Les personnes qui connaissaient  
bien cette maison mais n'y étaient pas venues  
dernièrement, puisque le changement du comp-  
teur était récent.

— Et, dit Ox, seuls, les morts répondent à cette  
définition.

— Eh bien, justement, dit « Gary », votre histo-  
rie colle pour le capitaine.

— En effet, dit Anabux.

— Alors ?

— Vous oubliez, dit Ox, que le capitaine ne

pouvait pas aller et venir aisément dans la mai-  
son. En particulier, il ne pouvait pas descendre...

— Eh bien, dit « Gary », pour les choses qui se  
passaient en bas, comme le meurtre de la vieille  
dame, par exemple, il avait son complice, l'Amer-  
loque. Vous me l'avez dit vous-même.

— Justement. Et c'est pourquoi son histoire ne  
tient pas debout. Car si c'était le capitaine qui  
avait préparé le mustéla, il l'aurait fait placer  
sous le compteur par son complice lequel, alors,  
se serait bien gardé de le verser dans la salade.

— Bien trouvé ! dit « Gary ». Vous avez raison. »

...

« Et puis, d'ailleurs, dit brusquement « Gary »,  
il y a encore une chose qui ne colle pas dans le  
récit du capitaine : s'il faisait disparaître les ca-  
davres au fur et à mesure pour créer un effet de  
panique, pourquoi aurait-il fait disparaître le der-  
nier cadavre ? Il n'y avait plus personne à ef-  
frayer.

— Voilà une remarque fort judicieuse, monsieur  
Gary », dit Anabux.

Ox ajouta :

« De plus, faire disparaître le dernier cadavre  
était une tâche particulièrement ardue, puisque  
la police était là, qui veillait.

— Si je comprends bien, dit « Gary », vous n'a-  
viez pas bu la citronnade droguée.

— Non, dit Ox. Nous sommes restés mourant  
de soif devant une boisson défendue.

— Et vous avez vu quelqu'un entrer et trans-  
porter le cadavre ?

— Oui.

— Qui ? L'Amerloque ?

— Mais oui, M. Jerry..

— Celui-là, son compte est bon. Quelle crapu-  
le ! Il savait qu'on m'avait planqué ici pour me  
mettre les meurtres sur le dos. Ça me fera un  
sacré plaisir de le savoir en taule, en attendant  
de le savoir exécuté.

— Patience, monsieur Gary, patience. Nous re-  
viendrons tout à l'heure au cas de M. Jerry. Re-  
tournons d'abord à votre remarque de tout à  
l'heure, si judicieuse. Pourquoi a-t-on fait dispa-  
raître le dernier cadavre, celui de Lucienne Du-  
huison ?

— Oui, dit « Gary ». Je me le demande. »

Il rit un peu.

(A suivre)



*le spécialiste  
des petits fruits*

**vous offre ses meilleurs plants**

**Fraisiers à gros fruits**, repiqués en pots, produisant dès la première année.  
Mme Moutot, sélection française sans virus.  
Les 10 p. Fr. 3.—, les 100 p. Fr. 27.—.  
**Fraisiers remontants à gros fruits**, produisant de juin jusqu'aux gelées, repiqués en pots.  
Variétés recommandables : Triomphe, Saint-Claude, Sans Rivale.  
Les 10 p. Fr. 6.—, les 100 p. Fr. 54.—.  
Nouveautés à très gros fruits, sans filets : Record, Géant Ch. Simmen.  
Les 10 p. Fr. 9.—, les 100 p. Fr. 81.—.  
**Fraisiers des 4 Saisons** repiqués en pots, Baron Solemacher, sans filets.  
Les 10 p. Fr. 3.—, les 100 p. Fr. 27.—.  
**Framboisiers remontants** produisant jusqu'aux gelées. Machilly de Savoie (ontre sélection sans virus), Lloyd George, Romy, Indian Summer.  
Les 10 p. Fr. 6.—, les 100 p. Fr. 54.—.  
**Ronces américaines** Théodore Rheimers avec motte. La pièce Fr. 3.35, les 10 p. Fr. 30.—.  
**Raisnets**. La p. Fr. 2.—, les 10 p. Fr. 18.—.  
**Groselliers**. La p. Fr. 2.50, les 10 p. Fr. 22.50.  
**Cassiss**. La p. Fr. 1.50, les 10 p. Fr. 13.50.  
**Fortes touffe**, la p. Fr. 3.—, les 10 p. Fr. 27.—.  
**Pommiers Golden Delicious s. EM VII, XI, XVI**.  
**Poiriers** Conférence s. cogn. A, Beurré d'Anjou s. cogn. A et s. franc, Passe Crassane s. franc.  
Cordons 2 ans, la p. Fr. 7.50, 10 p. Fr. 67.50.  
Palmettes, la p. Fr. 10.—, les 10 p. Fr. 90.—.  
**Tuteurs sapin**, imprégnés au sulfate de cuivre.  
Long. 3 m. la p. Fr. 4.—, 10 p. Fr. 36.—.  
Long. 1.50 m., la p. Fr. 1.70, 10 p. Fr. 15.—.  
**Chauffettes à mazout Gélivore**, pour la lutte contre les gelées ; pratiques et économiques. La pièce Fr. 12.50, les 10 p. Fr. 112.—.



*Bruno Roethlisberger  
Thielle-Waare, NE  
tél. (038) 75469*

On demande pour entrée immédiate ou à convenir

**FILLE D'OFFICE**

Prière de se présenter au  
**Tea-Room « BERGERE », Sion**

**La Direction des téléphones de Sion**

cherche une

**employée de bureau**

pour les services administratifs.

**Exigences** : Nationalité suisse, diplôme de commerce, bonnes connaissances d'une deuxième langue nationale et bonne instruction générale.

**Inscriptions** : Les candidates adresseront leurs offres de service manuscrites accompagnées des certificats jusqu'au 15 avril 1959 à la

Direction des téléphones, Sion.



**LE PLUS GRAND MAGASIN  
SPECIALISE DE SUISSE  
POUR LA FUTURE MAMAN  
BIEN HABILLEE**



DEPOT DE SION

**AU BRIN DE LAINE**

Mme G. AMOOS-ROMAILLER

Rue du Midi SION (Valais)

**A vendre**

un sommier sur pieds, 90 cm. de large, matelas à l'état de neuf.

S'adr. chez Dufey, Maison Café du Commerce, St-Maurice.

A vendre beaux

**PLANTONS  
de fraisiers**

Mme Moutot provenant d'une jeune fraisière désinfectée.

S'adr. au (025) 3 60 85.

**ALFA ROMEO**

Giuletta SPRINT 1958, à vendre de particulier, 13 000 km., état de neuf. H. Wenger, à Nyon, tél. No (022) 9 53 35. Facilités de paiement.

On demande

**ouvriers  
serruriers**

qualifiés. Place stable. Ecrire sous chiffre P 4666 S à Publicitas, à Sion.

On demande pour tout de suite ou date à convenir

**jeune fille**

pour la lingerie. Bons gages. — Café-Restaurant Gruyérien, Bulle. Tél. (029) 2 75 75.

On cherche

**jeune fille**

pour le ménage et aider au commerce. Faire offre à la Confiserie B. Vionnet, à Monthey. Tél. No (025) 4 29 33.

Jeune fille connaissant les deux services cherche place comme

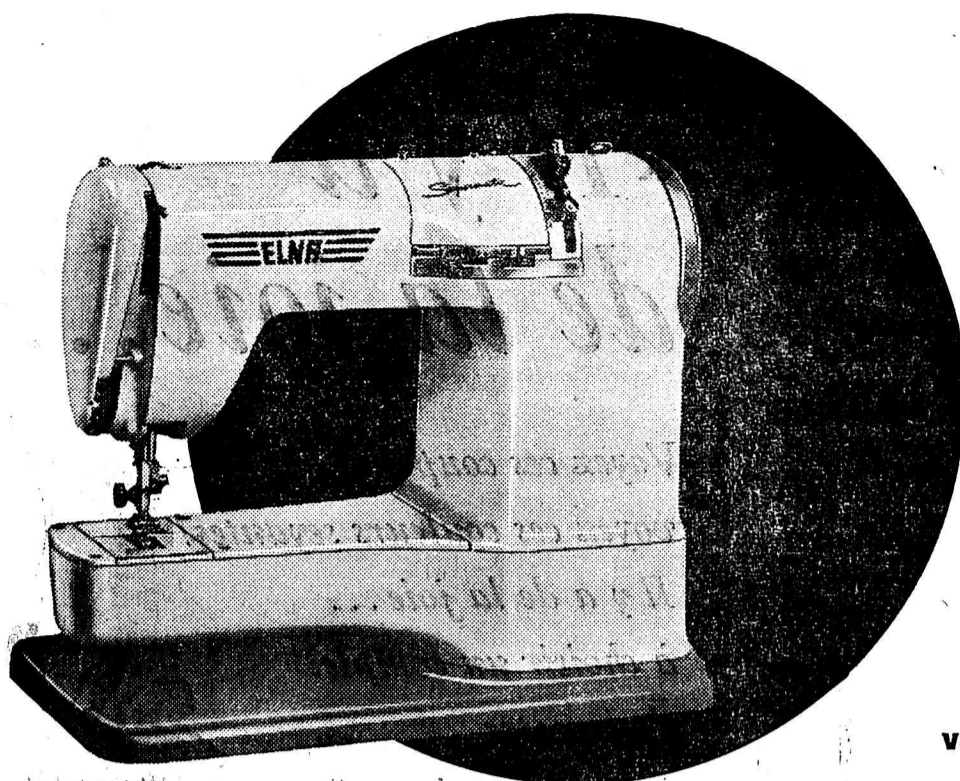
**fille de salle  
ou sommelière**

si possible région de Monthey et environs. S'adresser au Nouvelliste à St-Maurice sous U 150.

On cherche

**jeune fille**

comme sommelière du 15 avril au 1er mai. S'adresser au Café des Tramways à Monthey. Tél. (025) 4 25 10



**Vous Madame,**

Notre modèle le plus perfectionné

**ELNA SUPERMATIC**  
la première machine à coudre automatique de ménage du monde

**Fr. 754.60**  
net au comptant

modèles à partir de fr. 338.10

Vous choisissez sur démonstration, et c'est le merveilleux travail de l'Elna qui vous impressionne.

Mais **votre mari**, il juge selon d'autres critères: c'est par le **raisonnement** qu'il se guide. Qu'il sache ici que votre Elna a justement le fini, la robustesse, la précision qui caractérisent les créations typiquement suisses. Mais il sait aussi, votre mari, que la vente n'est rien sans la valeur du «service» qui doit la suivre.

Or le service Elna est le modèle du genre: ses spécialistes maintiennent votre machine en parfait état et vous conseillent au fur et à mesure que vous vous perfectionnez. Au point que vous vous étonnez bien vite de votre «maîtrise», réalisée sans peine, en gagnant du temps et en prenant plaisir à vos travaux de couture et de broderie! C'est tout cela l'Elna!

**ELNA**

Martigny : Maurice Witschard, Les Champs-Neufs

Sierre : Ed. Truan, Radio

**TAVARO Représentation S. A., Genève**

**Apportez vos annonces assez tôt!**

**La Direction des téléphones de Sion** cherche

**électro-technicien  
technicien mécanicien  
technicien en génie civil**

**Exigences** : Nationalité suisse, diplôme d'un technicum et une à deux années de pratique comme technicien.

**Nous offrons** : Travail intéressant, varié et plein de responsabilités; bonnes conditions de salaire.

**Inscriptions** : Les offres, accompagnées des certificats d'étude et de travail doivent être adressées jusqu'au 15 avril 1959 à la Direction des téléphones, Sion.

ON CHERCHE

**dix bons manœuvres**

pour travaux en galerie et

**deux chauffeurs**

avec permis rouge pour conduire un Dumper. S'adresser à Martigny, téléphone 6 15 05 (026).

Internat école ménagère à Neuchâtel cherche

**INSTITUTRICE  
ou maîtresse ménagère**

pour remplacement. Faire offres détaillées avec copies de certificats et date d'entrée en fonctions sous chiffre P 2747 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche

**JEUNE FILLE**

pour travaux de maison et services de chambre et aider dans la cuisine dans café sans alcool. Bons gages, travail et congé réglés. Nourrie et logée gratuitement. Vie de famille. Entrée de suite ou après Pâques.

On prendrait aussi jeune fille libérée des écoles. Offres à Café Turm, Olten.

On cherche

**jeune fille**

pour la cuisine et remplacer pour le service au tea-room.

Tél. (027) 2 15 69.

On cherche de suite 1

**coiffeuse**

débutante acceptée.

Ecrire sous chiffre P 4 630 S., à Publicitas, Sion.

Jeune Italien, de 23 ans,

**TAILLEUR  
diplômé**

cherche place, si possible à Sion. Tél. No (027) 4 82 42.

On cherche un

**chauffeur**

connaissant le Diesel pour transport de bois, ainsi que deux

**ouvriers de scierie**

S'adresser à la Scierie A. Meunier, Martigny-Bourg. Tél. 6 14 66

IMPRIMERIE RHODANIQUE

**SAVIEZ-VOUS ?**

qu'avec un acompte de

**100 francs**

vous recevrez : **un magnifique MOBILIER COMPLET**

**ou LE MEUBLE DE VOS REVES**

en écrivant aujourd'hui encore à la maison qui vous offre

**Grand choix - Qualité - Longs crédits**

**TINGUELY  
AMEUBLEMENTS**

Rte de Riaz BULLE/Fbg Tél. 2 75 18  
2 81 29



**Zig Zag**



**543.90**  
net au comptant

**ELNA**

La machine à coudre Zig-Zag véritablement moderne, à un prix étonnamment bas, avec la fameuse came triangulaire.

Démonstration à domicile par :

**M. WITSCHARD  
MARTIGNY**  
Tél. 6 16 71

**FROMAGE**

Gruyère, tout gras, bien mûr et salé. par 5 kg. Fr. 4.70 le kg. par 10 kg. Fr. 4.50 » Envoi contre remboursement.

H. de Siebenthal, commerce de fromages, à Yverdon.

A vendre belles occasions au juste prix, av. garanties :

**1 Renault Dauphine**

1957. Limousine noire, 26 400 km., coup de fouet neuf, embrayage Ferlec, en parfait état.

**1 Ford Consul**

1956 Limousine grise, intérieur housé. En parfait état. 39 000 km.

**1 Fiat Topolino**

500 c 1950. Limousine, toit ouvrant, moteur refait à neuf. En parfait état.

**1 Fiat 600 1956**

Limousine, toit ouvrant! 31 370 km. En parfait état.

**1 Opel Caravane**

1957 22 600 km., parfait état.

**1 Opel**

1955, Limousine, en parfait état.

**1 moto BMW**

250 cc, 1954, peu de km., en parfait état.

**1 moto Puch**

250 cc 1956, 6 950 km., en parfait état.

**1 moto Horex**

1953, 350 cc, 16 500 km., en parfait état.

**1 moto Guzzi**

75 cc, 1957, neuve.

Lambrettas et Vespas en parfait état, ainsi que toujours occasions VW. Le tout à des conditions très intéressantes.

**GARAGE OLYMPIC**  
(A. Antille)

Sierre : Tél. 027/5 14 48  
Sion : Tél. 027/2,35 82

**SALAMI**

TYPE ITALIEN  
belle qualité à 8.50 le kg. Autre bonne qualité 7.— le kg. Saucisse de ménage extra 4.— le kg., c. remb. + port. H. von Burg Boucherie, Industrie du Salami, Vevey (Vd) Tél. (021) 5 21 42

« Il y a de la joie... »

Voyez ces coupes et étoffes — voyez ces couleurs seyantes!

Il y a de la joie... à choisir un complet dans notre collection printanière.

Vestons sport pour hommes 59.— à 125.—  
Pantalons assortis aux couleurs modernes 39.— à 79.—  
Vestons sport pour garçons dès 48.—  
Pantalons sport assortis dès 24.50

Fine confection sur mesure supplément modéré



Vêtements  
**FREY**

Lausanne, Grand-Pont 16/18

82L

**IMPRIMERIE RHODANIQUE**  
travaux en tous genres

A vendre  
**café-restaurant**

région de Sierre, terrain arborisé attenant. Prix Fr. 48 000.—. Facilités de paiement.

Faire offres écrites sous chiffre P 4446 S, à Publicitas, Sion.

A louer deux  
**chambres**  
meublées, aux Paluds. S'adr. à Rémy Coutaz, Les Paluds près Masongex.

**Radio-télévision**

Vendredi 3 avril

**SOTTENS.** — 7 h. Réveil avec Vivaldi. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Kaléidoscope matinal. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Au carillon de midi, avec, à 12 h. 15 le memento sportif. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 En vers et contre tous. 13 h. 05 Musique légère. 13 h. 25 Œuvres de Haydn. 16 h. Le feuilleton de Radio-Genève. 16 h. 20 Un virtuose indien. 17 h. 05 Des perspectives nouvelles ouvertes par les satellites artificiels. 17 h. 40 Après la fête, le saint! 18 h. 05 Deux concertos de Vivaldi. 18 h. 30 Micro-partout. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale. 19 h. 35 Le miroir du monde. 19 h. 45 Piano. 20 h. Théâtre : **Façades**. 21 h. 10 Une grande œuvre de Schubert. 22 h. 10 Connaissez-vous les chefs-d'œuvre de la littérature française? 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Sur les scènes du monde. 23 h. Chansons douces. 23 h. 15 Fin des émissions.

**BEROMUNSTER.** — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 7 h. 30 Arrêt. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Musique à bouche. 12 h. 10 Communiqués touristiques. 12 h. 20 Wir gratulieren. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Concert populaire. 13 h. 30 Musique nordique. 14 h. Pour Madame. 14 h. 30 Arrêt. 16 h. Souvenirs musicaux. 16 h. 45 Lorsque le siècle était jeune. 17 h. Musique contemporaine. 17 h. 30 Pour les Jeunes. 18 h. 05 Rythmes d'Espagne. 18 h. 30 Actualités. 18 h. 45 Mélodies printanières. 19 h. 05 Chronique mondiale. 19 h. 20 Communiqués. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Echo du temps. 20 h. Un Américain à Stuttgart. 20 h. 30 Enquête à Berlin. 21 h. Emission pour les Rhéto-Romanches. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 A l'ombre du roi de la valse. 23 h. 15 Fin. **TELEVISION.** — 20 h. 15 Météo et téléjournal. 20 h. 30 En votre âme et conscience. 22 h. Match de boxe Suisse-Allemagne. 22 h. 45 Dernières informations. - Fin.

*un Café*  
**GRAND-DUC**



vous le reconnaissez entre mille!



# Une jeune centenaire : La ligne du "Tonkin"

## Pour la première fois, le 3 avril 1859 le train faisait son apparition en Valais grâce au percement du tunnel de Saint-Maurice

Le hasard d'une discussion nous apprenait que ce jour était le centenaire du tunnel de Saint-Maurice et de la ligne Bouveret - St-Maurice. Aussi, le «Nouvelliste valaisan» se devait-il de consacrer un grand reportage à cette œuvre qui a sorti le Valais de son isolement et a permis son développement prodigieux.

Nous remercions de tout cœur M. Ulysse Casanova, membre de la Société d'Histoire du Valais romand, dont la riche collection et l'abondante documentation nous ont permis de retracer pour nos lecteurs les faits saillants qui ont marqué l'histoire du chemin de fer en Valais.

Le 28 juillet 1852, les Chambres fédérales votent la loi fédérale concernant l'établissement et l'exploitation des chemins de fer sur le territoire de la Confédération. Le principe des chemins de fer d'Etat étant écarté en faveur de celui de la construction de chemins de fer privés (la décision fut prise à une majorité de 68 voix contre 22) la première règle formulée en matière de politique ferroviaire était que le droit d'établir des chemins de fer sur le territoire de la Confédération, et de les exploiter, demeure dans la compétence des cantons, et peut être concédé à l'industrie privée.

Ce fut le premier août 1847 que s'ouvrit à l'exploitation le premier chemin de fer suisse sur le trajet Zurich-Baden. Le parcours durait trois-quarts d'heure. Le prix des places variait entre 80 centimes en troisième classe et Fr. 1.60 en première. Le «Spannisch Brötli Bahn» (Train du petit pain d'assis) nom de baptême du chemin de fer, ménaça à la susceptibilité zurichoise une porte de sortie en cas d'échec de l'entreprise...!

### Le comte Adrien de La Valette

Le principal facteur de la mise en valeur des beautés naturelles de notre canton est bien le chemin de fer qui, en reliant nos hautes vallées aux grandes voies de communication internationales a sorti nos stations d'un superbe isolement et leur offrit un essor réjouissant. L'auteur de cette métamorphose fut le comte Adrien de La Valette.

Personnalité extraordinaire, le comte de La Valette se fit un nom dans la politique française avant de voir sombrer sa fortune dans une affaire considérablement engagée et sans moyens suffisants d'exécution. Comment ce journaliste de grande race, ce défenseur résolu du trône, ce politicien se muait-il en brasseur d'affaires? Nous n'en savons rien. Toujours est-il qu'en 1853 la Valette obtenait du gouvernement valaisan la concession pour la construction d'un chemin de fer entre Bouveret et Saint-Maurice.

### Les termes de cette convention

Cette convention fut passée entre l'Etat du Valais représenté par le pouvoir Exécutif (MM. les conseillers d'Etat Dr Claivaz et H. Pignat) et Adrien de La Valette, à Paris, le 11 janvier 1853.

La concession est accordée à M. Adrien de La Valette, du port de Bouveret à Sion, pour 99 ans. L'Etat du Valais se réserve les droits de racheter le chemin de fer à l'expiration de 30, 45, 60, 75 et 90 ans en payant la valeur du montant de l'acquisition plus 10 pour cent d'indemnité. Les statuts recevront la sanction du gouvernement valaisan.

L'Etat du Valais déclare l'entreprise d'utilité publique. Il concède tous les terrains nécessaires et fournitures ainsi que les bois. Par contre la compagnie devra réserver sur son capital social Fr. 1 600 000.— (de l'époque) pour faciliter à l'Etat du Valais les dépenses et les travaux dont il s'est chargé.

L'article 17 de cette convention prévoit que les travaux devront commencer sur plusieurs points de la ligne en

### Adrien de Quartéry, ing., 1821-1896



Il fut un des plus brillants élèves de l'Ecole polytechnique de Paris. En France, il devint ingénieur en chef de l'Etat; il eut sous ses ordres l'ingénieur Carnot, l'infortuné président de la République française. Il collabora activement à la construction de la Ligne d'Italie. Il était le dernier représentant d'une des plus anciennes familles de St-Maurice qui reçut la bourgeoisie en 1293.

amont et en aval de Martigny. Ils devront être terminés dans un délai de deux ans de Bouveret à Martigny et en deux ans de Martigny à Sion.

Cette convention a été ratifiée par le Grand Conseil valaisan en date du 23 janvier 1853.

Le 29 novembre 1854, par un acte, le Conseil d'Etat accorde à ce même de La Valette la concession de Sion à la frontière italienne.

L'affaire se révéla tout de suite des plus ardues car la haute finance helvétique voyait d'un mauvais œil une initiative qui utilisait des capitaux étrangers et le gouvernement français, dirigé alors par le prince Napoléon, ne voulait pas venir en aide à de La

Valette, lui qui lutta pour les Bourbons.

### Notés sur la ligne du Simplon

Les deux concessions haut-valaisanne et bas-valaisanne embrassent un parcours de 122 km.

A St-Maurice, on dut déplacer et refaire la grand-route pour éviter un croisement avec la voie ferrée à l'entrée sud de St-Maurice. A la sortie du tunnel (côté Monthey) il fallut miner une large tranchée qu'on traversait sur un pont-levis (1858).

La longueur du tunnel de Saint-Maurice est de 460 m. sur 8 m. de large avec une hauteur de 6,50 m. Son percement dura environ 500 jours soit dix-sept mois.

Le 2 novembre 1871, les Conseils d'Etat de Vaud et du Valais réunis en conférence, nomment un «Comité du Simplon» chargé d'étudier les moyens d'arriver à la formation d'une compagnie capable d'entreprendre le percement du tunnel du Simplon. Ce comité est formé de deux Vaudois, deux Valaisans, un Genevois, un Français et un Italien.

1870. — Réclamation du Gouvernement valaisan, cessation des travaux, prorogation de 6 ans accordée en raison de la guerre franco-allemande, nouveaux délais et Tribunal arbitral.

### La ligne d'Italie et le tunnel du Simplon

● Elle fut fondée en 1853 par le comte Adrien de La Valette et fut liquidée une première fois en 1865.

● 1865-1867. — Formation d'une



Cette reproduction d'une gravure de l'époque (1859) souligne bien ce qu'était la ligne du Tonkin au début de son exploitation. La route Monthey - St-Maurice ne ressemblait en rien à ce qu'elle est aujourd'hui. A droite le Château en face duquel le pont enjambe le Rhône pour rejoindre la rive vaudoise devant le bâtiment de la gendarmerie. On distingue très nettement, sur les rochers de l'Arzilliers les murs des anciennes fortifications.

nouvelle société par le même Adrien de La Valette. Adjudication de l'actif social évalué à 2 500 000 francs aux enchères à Genève, en date du 15 juillet 1867 en faveur de la nouvelle compagnie internationale de la Ligne d'Italie par le Simplon, représentée par l'ancien concessionnaire de La Valette, qui en prit possession le 1er août 1867, jour où le séquestre fut levé. Le 23 novembre de la même année, le Grand Conseil valaisan lui accordait la concession du chemin de fer Bouveret - Sion - Sierre - Loèche et Bouveret - St-Gingolph. Appelée à la ratifier, l'Assemblée fédérale, par arrêté du 20 décembre 1867, refusait l'entrée en matière, mais autorisait le Conseil fédéral à l'approuver lorsque les conditions requises auraient été remplies. Ce n'est que le 15 mai 1868 que cette approbation put intervenir.

● 1868. — On inaugure le tronçon se terminant à Sierre qui reste des années tête de ligne.

● 1870. — Cessation des travaux. Nouveaux délais. Tribunal arbitral. Le

comte de La Valette fait opposition, un comité de séquestre est constitué.

● 19 septembre 1872. — Le Conseil fédéral faisant usage de la loi qui reportait des cantons à la Confédération le droit d'accorder des concessions de chemin de fer, prononçait la déchéance de la Compagnie. Cette mesure avait été réclamée dans un mémoire adressé à l'Autorité fédérale le 1er août 1872 par le gouvernement valaisan.

● 5 mai 1873. — Le Conseil fédéral décide de mettre la ligne aux enchères et il en fixe la date au 26 novembre 1873. Mais dans l'intervalle un arrêté de l'Assemblée fédérale du 24 septembre 1873 établit les termes de la nouvelle concession qui devait servir de base aux enchères qui ne donnèrent aucun résultat.

● Le 4 mars 1874 l'adjudication fut faite à un consortium formé de la Compagnie de la Suisse-Occidentale et de la Société financière vaudoise.

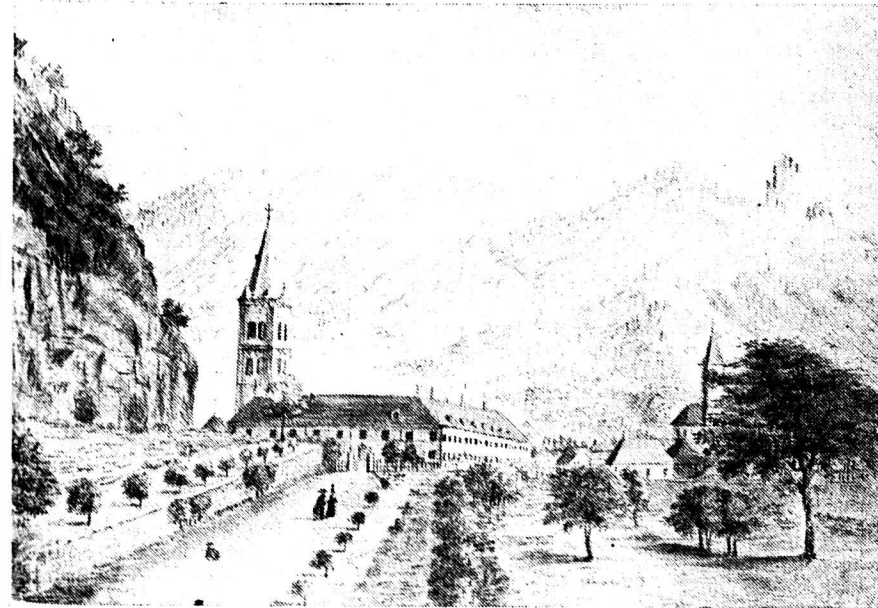
Un retour offensif de la compagnie de la ligne d'Italie, qui prétendait faire annuler la vente, fut repoussé par un arrêté du Conseil fédéral du 30 juin 1874. La Compagnie de la Ligne d'Italie subit le même sort du côté italien, car en date du 7 avril 1874, une sentence du Tribunal de commerce de Turin, prononça la déchéance des concessions accordées en 1856 par le royaume de Sardaigne.

Telle fut la lamentable fin de cette Compagnie qui fit perdre à ses actionnaires plus de 20 millions de francs.

La Compagnie du Simplon eut pour tâche d'achever la construction du chemin de fer sur territoire valaisan et de chercher à réaliser sa jonction avec la ligne du côté italien.

L'œuvre du percement du Simplon fut entreprise par la Compagnie de la Suisse-Occidentale qui avait absorbé celle du Simplon puis menée à chef par celle du Jura-Simplon qui trouva les ressources nécessaires grâce aux appuis officiels suivants: Suisse, 15 millions de francs; Italie, 4 millions de francs. A la subvention versée par la Suisse, les cantons de Berne, du Valais, de Genève et la commune de Lausanne participèrent pour un million chacun; Neuchâtel pour 1,25 million, Fribourg pour 2, Vaud pour 4 millions. La commune de Montreux pour 270 000 francs et la Société de navigation à vapeur du lac Léman pour 240 000 francs. Cela fit au total 11,76 millions auxquels vinrent s'ajouter les 4 millions et demi de la Confédération. Le contrat définitif fut signé le 15 avril 1898 par une société de construction formée des maisons Brandt, Brandau et Cie à Hambourg-Winterthur, Sulzer Frères à Winterthur et Locher et Cie à Zurich. Les terrassements commencèrent en août 1898, suivis de près des travaux de percement. L'honneur revint aux Chemins de fer fédéraux d'achever le nouveau passage des Alpes et de l'inaugurer par de grandes fêtes du 28 au 30 mai 1906.

(suite en 10e page)



Cette reproduction d'une estampe de 1850, absolument inédite, nous montre bien ce qu'était St-Maurice avant le percement du tunnel. Au fond, la Basilique avant que ne soit construit le collège actuel. A droite, derrière les arbres, l'église paroissiale. C'est sur l'emplacement de ce magnifique parc que fut construite la gare dont les bâtiments, sur ce cliché, se situeraient tout à gauche, tandis que la place de la gare se trouverait à l'endroit où l'on voit deux personnages dans l'allée. Ces documents ont été aimablement mis à notre disposition par M. U. Casanova

Dans tous les temps, le court et étroit défilé de St-Maurice a été considéré comme la vraie porte du Valais. Ces deux promontoires, de modeste élévation, sont en effet protégés l'un et l'autre par les gradins des deux sentinelles extrêmes des plus puissantes chaînes des Alpes, soit par les contreforts de la Dent de Morcles et de la Dent du Midi. Sitôt le seuil de cette porte franchi, les deux barrières s'évasent en s'abaissant avec rapidité. Adossée, pour ainsi dire, avec son monastère seize fois séculaire, aux parois nues et perpendiculaires des rochers de Vérossoz, dont la hauteur moyenne est de 260 mètres, St-Maurice occupe donc la place la plus forte de la vallée du Rhône, puisque ce n'était que par là qu'on pouvait utiliser les passages du Simplon et du Grand Saint-Bernard. Aussi, l'histoire de St-Maurice et de son Abbaye engloba-t-elle longtemps celle du Valais tout entier.

Les Gaulois donnèrent à ce passage fortifié, à toutes les époques de l'histoire, le nom d'Agaune, Acaunum. Les Romains l'appellèrent Tarnade, mais le nom gaulois persista à côté du nom romain et finit même par prévaloir jusqu'à l'époque où il fut remplacé par celui de Saint-Maurice.

A la suite de la victoire de Galba à Octodurum (Martigny) en l'an 54 avant Jésus-Christ, les Romains achevèrent de fortifier ce passage et choisirent ces lieux pour ensevelir leurs morts, ce qu'attestent quelques pierres tumulaires munies d'inscriptions plus ou moins intactes. Cependant, dès le commencement du IVe siècle, c'est-à-dire avant la décadence de l'empire romain, un nouveau souvenir de cette domination romaine vint s'attacher à ces lieux. En l'an 302, le primicier Maurice et ses lieutenants Exupère et Candide, à la tête de leur légion, furent massacrés. Quelques années plus tard s'élevaient les premiers bâtiments du monastère qui a fait la renommée de Saint-Maurice et d'où, chaque année, de nombreux étudiants sortent pour devenir plus tard des sommités du monde médical, du commerce, de la politique.

L'histoire de St-Maurice gravite toujours autour de son Abbaye, mais la ville possède plusieurs autres institutions: l'Hospice de St-Jacques situé avec sa chapelle à l'extrémité sud de la ville, dont la première fondation remonte à Conrad le Pacifique, et qui fut très fréquenté par les pèlerins du Moyen-Age; l'Orphelinat de Vérolle, fondé en 1860 par le chanoine Gard; la Clinique St-Amé installée par le chanoine Bourbon vers 1900.

Il y aurait bien d'autres choses à signaler encore sur St-Maurice, mais le cadre de cet article ne s'y prête pas puisqu'il est consacré au centenaire du percement du tunnel et au départ des chemins de fer en Valais.



# Une jeune centenaire

(Suite de la page 9)

## Dates d'ouverture des diverses sections des Chemins de fer valaisans

Par la Compagnie de la ligne d'Italie:

- 3 avril 1859 : Bouveret-St-Maurice.
- 14 juillet 1859 : St-Maurice - Martigny.
- 10 mai 1860 : Martigny-Sion.
- 15 octobre 1863 : Sion - Sierre.

Par la Compagnie du Simplon:

- 1er juin 1877 : Sierre - Loèche.
- 1er juillet 1878 : Loèche - Brigue.

Par la Compagnie Suisse-Occidentale - Simplon:

- 1er juin 1886 : Bouveret - Saint-Gingolph.

Par les Chemins de fer fédéraux:

- 1er juin 1906 : Brigue - Iselle - Domodossola.

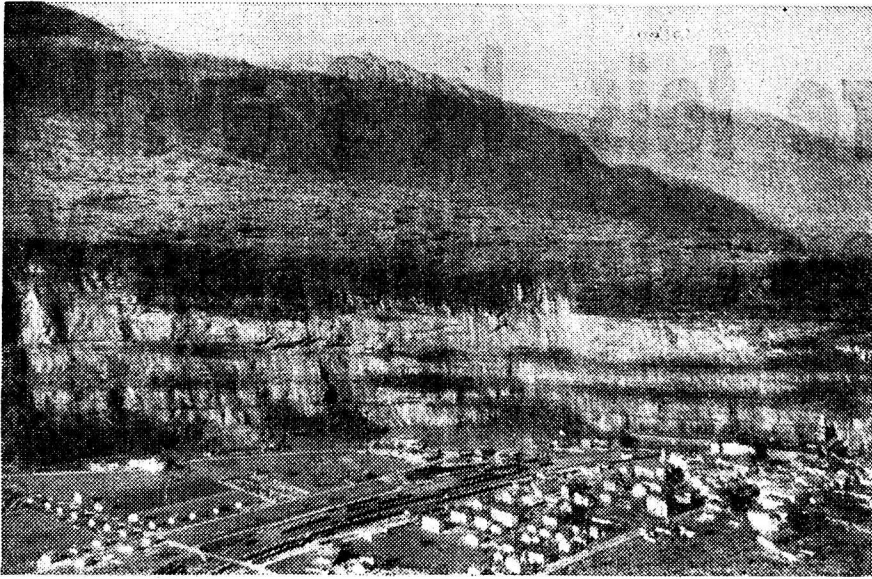


Photo d'archives. - Vue aérienne de St-Maurice. - On remarque très nettement, en bas au centre, la gare de St-Maurice, puis appuyée aux pieds des rochers, à droite, la Basilique avec son clocher.

## Comment la presse annonça la mise en service du tunnel de Saint-Maurice

Il semble que des fêtes furent organisées en ce jour d'inauguration du 3 avril 1859, mais qu'elles le furent dans un cadre restreint, preuve en est un entrefilet paru à l'époque:

De la «Gazette de Lausanne» No 85 du 11 avril 1859:

«Dimanche 3 avril 1859, le chemin de fer a été inauguré à St-Maurice et pour la première fois un convoi a traversé le tunnel. La ville a été en fête à cette occasion.»

Ce que l'on sait selon certains documents, c'est que la Musique de St-Maurice, qui avait été fondée quelque trois ans auparavant a participé à l'inauguration. Ceci nous amène donc à souligner que l'«Agaunoise» serait plus que centenaire.

Quant à la «Gazette du Valais», dans son No 26 du 31 mars 1859, elle remarque:

«Une nouvelle fête est annoncée. Dimanche prochain, le train traversera pour la première fois le tunnel de St-Maurice, et l'entrepreneur de la pose fait espérer qu'avant la fin avril prochain la ligne sera ouverte jusqu'à Martigny.»

Le même journal valaisan annonçait le 10 avril 1859:

«Dimanche dernier, le chemin de fer a été inauguré à St-Maurice et pour la première fois un convoi a traversé le tunnel. La ville a été en fête à cette occasion. Nous ne pouvons parler plus au long de cette journée et de cette inauguration, n'ayant reçu aucun détail.»

## Le premier accident sur la ligne Bouveret-St-Maurice

Nous avons retrouvé dans la «Gazette du Valais», No 78 du 29 octobre 1859, l'entrefilet suivant:

«Mercredi dernier, un jeune homme de Massongex, employé au chemin de fer, a été victime de son imprudence. Au moment où le train traversait le pont de la Vièze, il sortit du wagon des marchandises pour avertir les voyageurs de ne pas regarder hors des fenêtres à cause de la proximité du parapet du pont. A l'instant même il heurta contre un pilier et tomba sans vie. Il avait l'occupé brièvement. C'est le premier accident arrivé sur notre chemin de fer. La victime se nomme Jean Charles.»

## Petite annonce

En octobre 1859 paraissait dans la «Gazette du Valais» l'annonce suivante:

### OMNIBUS

entre la gare de Bex et celle de St-Maurice pour l'arrivée et le départ de chaque train venant de Martigny.

Il faut se rappeler qu'à cette époque, Bex n'était pas encore relié à St-Maurice par le chemin de fer et que les voyageurs n'avaient donc que la possibilité d'utiliser cet omnibus pour rejoindre les gares de Bex et St-Maurice.

## Les déboires du comte de La Valette

Malgré tous ses déboires dans la construction de la ligne du Chemin de fer entre Bouveret et Sierre, Adrien de La Valette ne désarmait pas. Les ressources financières lui manquaient et il céda ses actions à un brasseur d'affaires qui ne les lui paya même pas. Comme dès l'origine, l'unité de direction manquait et peut-être les tripotages dont l'accusaient les uns et les autres contribuèrent-ils à la culbute finale.

Si d'aucuns ont porté aux nues le comte Adrien de La Valette, d'autres, et les plus nombreux, l'ont traîné dans la boue. Il semble qu'il ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. N'oublions pas qu'il sortit de l'aventure complètement ruiné; sa fortune de trois millions et demi sombra dans la débâcle si complètement que ses deux filles durent se résoudre à faire

du théâtre pour subsister.

La ligne toute équipée qu'il avait rachetée en 1867 pour plus de quatre cent mille francs ne fit pas trois cent mille francs à la vente aux enchères de 1872 et le chemin de fer allait de Bouveret à Sierre.

D'autres, on le voit, surent profiter d'une heureuse initiative qui fut au fond le début de l'ère de la prospérité en Valais. En face du résultat, l'histoire doit se montrer clémente envers quelques écarts et reconnaissante devant les sacrifices. Adrien de La Valette est mort victime d'une idée trop vaste pour les moyens d'exécution dont il pouvait disposer.

Cent ans après, on peut mesurer le chemin parcouru et se rendre compte que le percement du tunnel de Saint-Maurice fut une heureuse initiative pour l'essor de notre canton. Les initiateurs savent-ils tous les bienfaits qu'ils ont procurés à notre canton?

## Des ateliers de réparations à Saint-Maurice

Jusqu'en 1873, Saint-Maurice abritait des ateliers de réparations et de construction, c'est-à-dire jusqu'à la liquidation de la ligne d'Italie. Il semblerait que certaines notabilités de la ville craignaient que St-Maurice subit des dégâts du feu dus à la proximité de ces ateliers. Quoiqu'il en soit, ils furent déplacés et c'est Yverdon qui bénéficia de leur activité.

## Quelques miettes

● «On annonce que les travaux du chemin de fer vont être incessamment commencés et activement poursuivis de Sion au Pont de Loèche». «Confédéré» du 28 mars 1861.

● Dans sa séance du 1er juin 1861, le Grand Conseil valaisan entend une interpellation d'Adrien de Courten qui attire l'attention de l'Assemblée sur les constructions des bâtiments de chemin de fer, notamment sur une construction colossale en bois élevée à St-Maurice pour servir d'usine ou d'ateliers de construction qui ne peuvent manquer tôt ou tard d'incendier la Ville de St-Maurice.

● La création de la Compagnie anonyme des chemins de fer de la ligne d'Italie par la Vallée du Rhône et le Simplon, remonte à 1855. Un décret du Gouvernement du Valais du 27 avril 1867 a homologué ses statuts.



## Championnat valaisan aux engins 1959

Le prochain championnat valaisan aux engins se disputera en deux étapes, soit demi-finale et finale.

La demi-finale aura lieu samedi après-midi et dimanche, 4 et 5 avril, respectivement à Martigny-Ville et Brigue.

Sous la direction technique de Kalbermatten Tony, de Monthey, les gymnastes suivants se présenteront devant le jury.

Cat. A: Ebner Michel, Borella Jean-Louis, Sion; Bussien Bernard, Monthey; Luy Michel, Charrat Elsig Alfred, Salzmänn Bernard et Rotzer Otto, de Naters, etc.

Cat. B: Salamin Marquis et Theler Roland, de Sierre; Cretton Robert, Dondainaz André, Darioly Joseph et Dini Marcel, de Charrat, etc. P. E.



Mme A. Brochellaz, Samedi-dimanche: ORCHESTRE

## Le Tour du lac Léman

Dimanche aura lieu, avec départ et arrivée à Genève, le traditionnel Tour du Lac. On partira cette année dans la direction de Nyon, Rolle, Lausanne pour revenir par la côte française. A Evian, les concurrents devront effectuer la montée de Vinzier, qui peut amener une sévère sélection après plus de 100 km. de course. La distance totale à parcourir est de 170 kilomètres, kilométrage qui peut paraître long pour un début de saison. Mais la côte de Vinzier mise à part, le parcours n'offre aucune difficulté. Il est certain que le rythme de course sera très rapide et qu'une première sélection interviendra lorsque la fatigue se fera sentir. Il s'agira pour les prétendants à la victoire de garder le contact avec les premiers et des réserves pour le dur effort que va exiger la montée de Vinzier.

La participation est de premier ordre. Trois coureurs allemands sont annoncés, ainsi que d'excellents français. Du côté d'outre-Sarène, citons le champion suisse Jaissli et quelques autres coureurs bien cotés. Les Romands seront, évidemment, les plus nombreux, mais combien en restera-t-il à l'arrivée parmi les premiers? Le meilleur d'entre eux pourrait bien être Willy Trepp, parti pour faire une belle saison. Quant aux Valaisans, ils auront là une première occasion de se distinguer; nous pensons, en effet, que tous nos amateurs seront au départ. Cette prise de contact ne peut que leur faire du bien, même si leur entraînement n'est pas encore au point malgré le beau temps de février. Jean Luisier a déjà couru au Tessin alors que nous n'avons pas de nouvelles des autres. Le Tour du Lac nous fixera sur ce point.

## Bravo, le HC Sion!

Au terme de cette glorieuse saison où le H. C. Sion s'est vu attribuer le titre de champion suisse de 1ère ligue et est entré en ligue Nationale B, une petite réception a été organisée.

Elle eut lieu mercredi soir à la buvette de la Patinoire de l'Ancien-Stand en présence des dirigeants et des vaillants joueurs; ces derniers reçurent chacun en guise de remerciements, une montre-souvenir.

Au cours de la dégustation d'une copieuse raclette, MM. Taugwalder,

Il est très regrettable pour St-Maurice que la Société de Développement, pourtant prévenue assez tôt, ne se soit pas préoccupée d'entente avec les autorités de la Ville et les CFF, de fête ce Centenaire avec le même éclat que ce fut le cas le 3 avril 1859. Notre cité n'est-elle pas tout à perdre en restant indifférente à ces manifestations?

# 20 ans de cours professionnels des cafetiers et restaurateurs

(Suite de la page 4)

Le deuxième comptait une semaine de plus. Nous avons eu l'honneur d'avoir comme professeur de droit, M. le Conseiller national Jos. Escher, aux 2e, 3e et 4e cours. Disposant de plus de temps le programme devint plus complet, plus étoffé.

Pendant 22 cours, la durée de l'enseignement se maintint à 3 semaines, c'était la guerre, on travaillait les samedis. Les résultats d'examen étaient nettement insuffisants, on comptait jusqu'à 30% de déchet partiel. La période fut portée à 4 semaines, les samedis libres. Les candidats étaient moins fatigués, les résultats d'examen s'en ressentirent favorablement. Puis cette durée fut portée à 6 semaines pour être en accord avec le programme de la Société suisse des cafetiers et afin de se préparer à la reconnaissance intercantonale.

Au 39e, introduction de Cours hôteliers de 5 puis 7 jours supplémentaires à celui des cafetiers. Seuls les candidats se préparant à l'hôtellerie sont tenus d'y assister.

C'est à la demande de l'Association valaisanne des hôteliers que le règlement cantonal avait été modifié par le Grand Conseil. Notre société sœur fit confiance à l'organisation existante et lui confia la mise au point du programme, tout en y collaborant très efficacement par son président M. Emmanuel Défago, qui fonctionnait déjà comme expert.

Jusqu'à présent, 1599 candidats cafetiers, 296 hôteliers et quelques tenanciers de tea-room ont suivi et suivi les cours.

Le programme a toujours évolué suivant les besoins. Pendant la guerre, il fallait savoir remplir les formulaires pour l'obtention des coupons. Aujourd'hui, il faut parler AVS, AF, savoir engager du personnel étranger, etc.

## QUEL SERA L'AVENIR?

Je crois pouvoir l'envisager avec confiance. Le développement heureux de notre association, les résultats obtenus dans le canton dans l'amélioration des établissements et du respect de la profession sont un encouragement très grand pour ceux qui s'en occupent.

Nous avons édité des brochures pour les cours, nous en aurions besoin d'autres. Il faut maintenir un programme vivant, actuel, jeune, pour cela la nomination d'un secrétaire attiré à la Société sera du plus grand secours. Malgré la meilleure volonté, les dirigeants ayant leur commerce, leurs obligations, manquent souvent de temps pour mettre au point, préciser, concrétiser, suivre leurs idées dans la réalisation.

Mes remerciements vont à M. le Conseiller d'Etat Gard, notre

chef avisé et très compétent. N'a-t-il pas toujours envie de répondre à la place des candidats à l'interrogatoire?

aux experts dont le secrétariat est assuré avec compétence et dévouement par M. Ernest Zufferey, chef de service au Département des finances.

aux 39 professeurs qui collaborent activement et intelligemment.

au caissier fidèle, M. Adolphe Hitter, toujours gentiment là.

au surveillant, M. Oscar Fleig, pour sa compétence, pour la manière ferme et distinguée avec laquelle il maintient l'ordre et le bon moral, pendant de longues semaines.

Je termine en vous répétant toute la confiance que j'ai dans notre institution, elle lutte plus durement que d'autres, pour se maintenir, se faire entendre.

C'est dans la difficulté que l'on grandit.

Le cours, l'examen, sont les premières épreuves, les autres seront plus difficiles, mais... on y aura été préparé durant le cours.

Henri Arnold.

## Liste des membres honoraires

(15 ans de sociétariat)

M. Onésime Bitz, Café Bel Air, Nax; M. Clovis Boson, Café Chavalard Fully; M. Jean Coquoz, Hôtel des Gorges du Trient, Vernayaz; M. Marius Cordonnier, Café de l'Ouest, Montana; M. Fernand Gay-Crosier, Hôtel de la Forclaz, Trient; M. Pierre Joris, Café Saphin, Saxon; Mme Jeanne Losert-Lepdor, Buffet de la Gare, Martigny; M. Augustin Lugon, Café des Amis, Evionnaz; M. Oscar Machoud, Café-Restaurant des Sports, Sion; M. Oscar Meizoz, Café Central, Riddes; M. Alfred Méroz, Hôtel des Alpes, Fionnay; M. Arsène Vouilloz, Café du Chalet, Saxon; M. Joseph Furrer, Café Jolibach, Niedergesteln; Mme Othmar Franzen, Café Wenger, Brigue; Mme Emma Harnisch, Café Franzen, Brigue; Mme Marguerite Imesch-Meyer, Walliser-Weinstube, Brigue; M. Hermann Werlen, Hôtel Post, Munster; M. Leo Wyden, Hôtel Tourist, Brigue.

## Nouveaux membres

### SECTION D'ARDON

M. Aimé Disière, Café du Centre, Vétroz; M. René Sarbach, Café de l'Union, Vétroz; M. Pierre Germainier, Café de Vens, Vens-Conthey; M. Charles Quennoz, Café Central, Plan-Conthey.

### SECTION DE BAGNES

M. Adrien Michellod, Restaurant du Télésiège de Savoleyres, Verbier.



## Sélections suisses pour les matches d'entraînement de Zurich

La Commission technique de l'A.S.F. vient de convoquer les 48 joueurs suivants pour les matches d'entraînement prévus mercredi prochain à Zurich:

### Equipe A:

Gardiens: Elsener (La Chaux-de-Fonds), Parlier (U.G.S.). — Arrières et demi: Grobety (Lausanne), Leuenberger (La Chaux-de-Fonds), Schneider (Young Boys), Weber (Bâle), Vonlanden (Lausanne), Walker (Young Boys), Wüthrich (Zürich). — Avants: Allemann (Young Boys), Ballaman (Grasshoppers), Peller (Zürich), Mauron (Servette), Meier (Young Boys), Pottier (La Chaux-de-Fonds), Rey (Young Boys).

### Equipe B:

Gardiens: Schley (Zürich), Schneider (Lausanne). — Arrières et demi: Bani (Grasshoppers), Burger (Bâle), Coduri (Lugano), Facchinetti (Servette), Jäger (La Chaux-de-Fonds), Künzle (Lucerne), Mägerli (Zürich), Wespe (Young Fellows). — Avants: Bärtschi (Vevey), Brizzi (Winterthur), Etterlin (Winterthur), Frey (Lucerne), Hamel (Granges), Scheller (Grasshoppers).

### Equipe «d'espoirs»:

Gardiens: Ansermet (Fribourg), Huber (Aarau). — Arrières et demi: Maffiolo (Servette), Meylan (Servette), Schnyder (Young Boys), Schumacher (Lucerne), Tacchella I (Cantonal), Taddei (Lugano), Terzaghi (Bellinzona). — Avants: Frigerio (Bâle), Gabriel (Grasshoppers), Graf (Bienne), Hosp (Concordia), Karrer (Granges), Pedrazzoli (Bellinzona), von Burg (Grasshoppers).

\*

La finale de la Coupe de Suisse (19 avril à Berne) sera dirigée par l'arbitre Othmar Huber (Thoune), qui sera assisté par les juges de touche Georges Monney (Fribourg) et Hermann Wyler (Thoune).

président du club; Henri Favre, coach et le capitaine de l'équipe, Blaser, se plurent à féliciter les sympathiques hockeyeurs qui ont si victorieusement défendu les couleurs séduisantes.

## SECTION D'ENTREMONT

Mme Angèle Darbellay, Café «Au déjeuner de Napoléon 1er», Bourg-Saint-Pierre; Mlle Simone Ribordy, Hôtel National, Sembrancher; M. Eric Biselx, Hôtel Gare et Terminus, Orsières.

## SECTION DE MARTIGNY

M. Urbain Carron, Café Saint-Michel, Martigny-Bourg; Mme Gilberte Biber, Café de la Tour, La Bâtiaz; M. Juste Métrailler, Café de la Place, Martigny-Bourg; Mme Georgette Délitroz, Café-Restaurant Casino, Saxon; M. Joseph Gaudard, Café de l'Union, Leytron.

## SECTION DE MONTHEY

M. Marius Buttet, restaurant «Aux 13 Etoiles», Monthey; M. Hyacinthe Béro, Café de la Thièze, Troistorrens; M. Gabriel Crépin, Café du Commerce, Monthey; M. Gilbert Kummer, Café du Nord, Monthey; M. Georges Favre, Café-Restaurant du Midi, Monthey; M. Edgar Torrenté, Café du Relais, Collombey; Mme Yvonne Vaudan, Café National, Champéry; Mme Aloisia Rey, Café du Levant, Vionnaz.

## SECTION DE SIERRE

M. François Mudry, au Vieux Valais, Crans; Mme Thérèse Masserey, Café Central, Chippis; Mme Caroline Karlen, Café du Lion, Sous-Gérond; M. Ernest Rey, restaurant Bellalui, Crans; M. Jules Mayencourt, restaurant Plans Mayens, Crans; M. Charles Jacquier, Café-Restaurant du Parc, Sierre; M. Charles Mayenzett, Café du Casino, Montana; Mme Alice Zuber, Café Tivoli, Chippis; Mme Odile Emery, Café des Vignettes, Vaas-Lens; M. Pierre Emery, Hôtel de Lens, Lens; M. André Rosset, Café de l'Escale, Sierre; Mme Marguerite Morard, Café-Restaurant Embassy, Crans; Mme Madeleine Ebner, Buffet de Gare, Bluche; M. Arthur Clivaz, Café-Restaurant du Rawyl, Randogne.

## SECTION DE SION

M. Marcel Pfeuti, café «Aux vieux Marronniers», Sion; Mme Thérèse Luyet, Café Hugon, Muraz-Sion; M. Charles Favre, Café de la Promenade, Sion; M. Robert Matthey-Doret, Café l'Arlequin, Sion; Mlle Romaine Reynard, Café, Granois/Savière; M. Alois Fournier, Café de Clèbe, Clèbe-Nendaz; Mme Alice Aymon, Café National, Sion; M. André Riel, tea-room «Au Brésilien», Sion; M. Hermann Nigg, Hôtel-Bar Nikita Sion; Mme Martine de Riedmatten, Café «Le Rallye», Sion; M. Albert Couturier, Restaurant de Tourbillon, Sion.



## Communiqués de la station cantonale de la protection des plantes

### ABRICOTIERS. — Traitement après fleur.

— Les personnes qui ont ajouté un insecticide au traitement avant fleur effectueront le traitement postfloral ordinaire avec un fongicide organique ou une bouillie cuprique.

— Les personnes qui n'ont pas utilisé d'insecticide avant fleur doivent intervenir immédiatement après la chute des pétales, en ajoutant à la bouillie fongicide un insecticide du type Diazinon, ou Parathion, ou Arseniate, ou DDT, car l'on a observé de fortes attaques localisées de cheimatobie et de tordeuses. Seul, un contrôle sérieux des arbres peut éviter l'emploi d'un insecticide dans certains cas.

### POMMIERS ET POIRIERS

Nous rappelons aux arboriculteurs qui n'ont pas fait de traitement d'hiver ou de prébourrement, qu'au traitement avant fleur il est indispensable d'ajouter à la bouillie fongicide un insecticide du type Parathion ou Diazinon, car nombreux sont les vergers qui montrent de fortes attaques de cheimatobie, tordeuses (Cappia et Cacaecia), pucerons et psylles.

### CERISIERS

Après la chute des pétales, les cerisiers seront traités avec un soufre mouillé ou un fongicide auquel on ajoutera un DDT en cas d'attaque de cheimatobie.

### PRUNIERS ET PECHERS

Après la chute des pétales : soufre mouillé ou fongicide organique, plus, éventuellement, systémique.

### VITICULTURE

La larve de la Noctuelle (ver gris) a fait son apparition dans certains vignobles du Valais central. Ce ravageur détruit les bourgeons en voie de débourrement.

Nous recommandons aux viticulteurs de surveiller attentivement leurs parcelles et en cas d'attaque, de traiter leurs vignes, de préférence avec un produit à base de DDT.

### Châteauneuf, 2 avril 1959.

Station cantonale de la protection des plantes Châteauneuf.

## Au Conseil d'Etat

### Subvention cantonale

Le Conseil d'Etat a mis au bénéfice d'une subvention cantonale les travaux de purinage à l'Alpage de Randonne, territoire de la commune de Fully.

### Approbatons

Le Conseil d'Etat a approuvé les statuts du consortium pour l'irrigation du vignoble du parchet Lin-Nouale, à Ayent.

Il a approuvé également la nomination de M. Louis-Marcel Masson à Sarrayer (Bagnes) comme substitut du teneur des registres de cette commune.

### Adjudications

Le Conseil d'Etat a adjugé les travaux de construction de la route forestière Bruson-Mayens de Bruson, sur la commune de Bagnes.

Ont été adjugés les travaux de construction de la route forestière Wasen-Eichen, commune de Bitsch, ainsi que les travaux de construction de la route forestière d'Aminona III à Mollens.

### Autorisations

Le Conseil d'Etat a autorisé le Dr Gérard Menge, de Granges, porteur du diplôme fédéral suisse de médecine, à pratiquer sa profession sur le territoire du canton du Valais.

### Auto-Ecole Triverio MARTIGNY

Saxon : tous les lundi et jeudi à 19 h., au Café du Chalet  
AUTOS — CAMIONS — CARS

## SION

### Pour Geiger et Martignoni, ce n'était pas un poisson d'avril, mais pourtant...

Geiger reçut hier vers 17 heures un SOS. Un alpiniste avait glissé dans une crevasse dans la région du Grand Combin.

Martignoni et Geiger pilotaient chacun un avion, dans l'un avait pris place M. Gessler, amenant avec eux le matériel nécessaire afin de mener à bien leur tâche.

Vingt minutes plus tard, ils atteignirent les lieux de l'accident et trouvèrent notre alpiniste en parfaite forme, hors de son trou d'où l'avait sorti un guide, son compagnon de course.

Ce n'était pas un poisson d'avril, mais pourtant...

### Une étudiante accidentée

Une étudiante genevoise, Mlle Flore Brejnübcher, âgée de 17 ans, s'est fracturée le coude hier en skiant. Elle a été conduite à la Clinique générale de Sion.

### Memento séduois

Chœur mixte de la Cathédrale. — Dimanche 5 de Quasimodo : à 10 heures, le Chœur chante la grand-messe à l'orgue.

Vespa-Club. — Assemblée générale de printemps, samedi 4 avril. Tous au local, Café des Mayennets, à 20 heures.

Soirée du Chœur des Dames. — Samedi 4 avril, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Paix, le Chœur des Dames vous invite à sa soirée annuelle. Concert, ballets. Bal dès 23 heures.

O. J. du C.A.S. — Dimanche 5 avril, course au Wildhorn. Inscriptions chez Jacques Allet.

Pharmacie de service. — Fasmeyer. Tél. 2 16 59.

## Monthey

### CHAMOSON

### Soirée de l'Avenir

La société de musique «L'Avenir» de Chamoson, dirigée par M. le professeur Jean Daetwyler, se fait un plaisir de vous inviter à son concert annuel qui aura lieu le dimanche 5 avril à la Grande salle de la Concordia, à 20 heures 30.

#### Au programme :

1. Salamanca, marche (James L. Tarver).
2. La Muette de Portici, ouverture, (D. E. F. Auber).
3. Akhnaton, légende égyptienne, (Eric Ball).
- 5 minutes de pause.
4. Espana Cani, paso-doble (Pascual Marquina).
5. Banche-Neige et les sept nains, fantaisie (F. Churchill).
6. Tango-Bollero (Llassos).
7. China-Boy (Dixieland).

Entracte : 15 minutes.  
En complément de programme : MOLLIE-MARGOT A LA MONTAGNE comédie en deux actes de G.-H. Blanc interprétée par des acteurs de la société.

## Martigny

### Plus que cinq jours...

L'action «laine» en faveur des missions sera bientôt close. Que les retardataires n'oublient pas le geste demandé pour nos petits frères et sœurs nains.

Centre missionnaire de Martigny et environs.

### A Amsterdam, les Young Boys battent Wismut Chemnitz par 2 buts à 1

Notre photo montre le premier but suisse de ce match joué devant 30.000 spectateurs au Stade Olympique à Amsterdam. Wechselberger trompa Thiele (à droite) qui avait quitté ses buts et son shoot battit le défenseur Muller. Le match aller de la demi-finale Young Boys-Stade de Reims de la Coupe des champions européens aura lieu le 15 avril, à Berne. Le match retour est fixé, en principe, au 13 mai, à Paris. Si cette dernière date devait être abandonnée, la rencontre se déroulerait le 22 avril, toujours à Paris. Tous ces matches se dérouleront en nocturne.



### SAXON Chant et musique

Dès le samedi 4 avril prochain, date à laquelle la société de musique «L'Avenir» donnera son concert annuel, Saxon sera pendant un mois, un centre musical.

Le samedi 11 avril, la société de musique «La Concordia» prendra la relève, et le samedi 18 avril, ce sera «Le Corps de Musique» qui se produira.

Puis la société de chant «La Lyre» donnera son concert le samedi 25 avril. Le point final de ce mois musical aura lieu le dimanche 3 mai, par le concert des sociétés de chant du Bas-Valais. Le cortège sera conduit par les trois sociétés de musique de la commune.

Pour les amis du chant et de la musique, voilà des dates à retenir.

### SAXON Une fourgonnette sort de la route

Hier, vers 18 heures 30, une fourgonnette de l'entreprise Grichting se dirigeait de Martigny en direction de Sion. A l'embranchement de la route de Saillon, entre Saxon et Riddes, en voulant éviter un camion qui bifurquait, elle sortit de la route, et se renversa dans un pré. Le chauffeur sort de l'aventure sans mal mais les dégâts matériels sont assez importants.

## St. Maurice

### Premier vendredi du mois

Ce soir, premier vendredi du mois, messe à 20 heures et communions, à l'église paroissiale. Confessions dès 19 h. 40.

## Emouvant adieu d'Evolène au Rd Père Jean Simonot

La paroisse d'Evolène a fait, mercredi dernier, de solennelles et émouvantes obsèques au Rd Père Simonot qui fut, 35 ans de suite, recteur de la Sage.

La population unanime de la haute cité alpestre que domine si majestueusement la Dent Blanche, en communion d'esprit et de cœur avec le Conseil municipal d'Evolène «in corpore» conduit par son président, M. le député Jean Maître, une belle couronne d'amis venus du dehors, une bonne trentaine de prêtres, dont Mgr Camille Grand, vicaire général honoraire, enfant de la Vallée d'Hérens, a apporté un ultime hommage d'affectueuse reconnaissance au bon pasteur défunt.

La messe de «Requiem» au cours de laquelle une foule innombrable reçut la sainte communion, fut célébrée par le curé de céans, M. l'abbé Charbonnet. A la tribune, la chorale paroissiale interpréta avec beaucoup de piété la toujours impressionnante messe grégorienne des défunts, tan-

### Une désespérée se jette au Rhône

Jeudi matin une jeune femme de Bex s'est rendue à bicyclette sur le pont de Massongex et s'est jetée dans le Rhône. Un témoin arrivé quelques instants plus tard en voiture ne put rien tenter pour sauver la malheureuse dont le corps avait disparu dans les flots.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie et des recherches sont en cours pour tenter de retrouver le corps de Mme G.

## Monthey

### Un beau concert

Dans le cadre du jumelage des cités de Tübingen (Allemagne) et Monthey, l'Harmonie municipale et la Clef de Sol de Monthey se rendront à Tübingen les 10 - 11 - 12 - 13 avril prochains. Désireux de faire profiter tous leurs amis de ce concert, ce dernier sera exécuté mercredi prochain 8 avril dès 20 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf à Monthey. Une modeste entrée de Fr. 1.— sera perçue à cette occasion. Voici du reste le magnifique programme préparé avec un soin tout particulier par nos deux sociétés artistiques montheyennes dont la collaboration ne peut que servir l'intérêt supérieur de la localité.

#### PROGRAMME

CLEF DE SOL : Direction Mme Pierre Colombara :

1. Sentiers valaisans, G. Haenni ; 2. Mélodie, vieille chanson française, harmonisation A. Parchet ; 3. Le Vieux Garçon, Ch. Martin ; 4. La Petite Danseuse de Ballet, R. Mermoud ; 5. L'A-

louette, G. Haenni ; 6. Bonnes Gens, croyez m'en, Ch. Martin ; 7. Adieu Petite Rose, J. Dalcroze ; 8. Petite Chanson, C. Boiler ; 9. Volkslied, F. Silcher ; 10. Les Jeunes Filles de Val d'Illiez, harmonisation D. Colombara.

CLEF DE SOL et un groupe de l'HARMONIE MUNICIPALE :

1. Nuit d'été, 1ère audition, A. Parchet. 2. Vaterlandshymne, O. Barblan. HARMONIE MUNICIPALE : Direction M. Henri Bujard.

1. La Force du Destin, ouverture, Verdi ; 2. Ballet d'Isoline a) Pavane des Fées b) Entrée d'Isoline et Mazurka c) Entrée de la première danseuse d) Scène de la séduction (clarinette solo : Jacques Wiederkehr) e) Valse et Finale, de Messenger ; 3. Danse persane, Guiraud ; 4. Symphonie du Nouveau Monde (final), Dvorak.

### TROISTORRENTS Aux amis du théâtre

Contrairement aux articles parus dans ce journal au sujet du théâtre, le public de Troistorrents et environs ne sera pas privé de spectacles cette année. En effet une équipe de bons comédiens, soit dix anciens acteurs, ont mis sur pied sous le nom «Les Amis du Théâtre», un drame en trois actes «Le Démon du Scandal» de Jean Marchenelles et une comédie «La Chambre No 13» dont le principal rôle est tenu par notre ami Louis Donnet, ainsi que toute la mise en scène. Jours de représentation : dimanche 5 avril, matinée à 14 h., soirée à 20 h. Dimanche 12 avril, seulement soirée à 20 heures.

Un ami du théâtre.

## viens de paraître

### L'actuel dalaï-lama sera-t-il le dernier ?

Le dalaï-lama actuel, de son nom Djetsoun Djampel Ngawang Lobsang Yichéti Tensing Gyatso, a été brutalement projeté à l'avant-scène de l'actualité mondiale par l'intervention chinoise au Tibet. Il est le 14e de la lignée des incarnations du Bouddha. Or, selon une ancienne prophétie tibétaine, il n'y aura que treize dalaï-lamas. Pour sauver les apparences et paraître au plus pressé, on déclare, au moment de la mort du précédent suprême pontife, que le 8e dalaï-lama, adonné au vin et aux femmes, déposé et assassiné en 1705, n'avait pas été une incarnation authentique. Les événements que l'on sait vont-ils donner raison à cette prophétie ? Etrange destinée de ce pontife actuel qui, en 1950 déjà, dut prendre la fuite devant la menace chinoise. Personnalité étrange et fascinante aussi que ce jeune homme de 24 ans, ouvert à toutes les idées et aux découvertes du monde moderne, d'une intelligence supérieure et avide de science. «L'Illustré» de cette semaine, sous la plume d'un collaborateur qui eut le bonheur de s'entretenir avec l'un des deux «papes tibétains», trace du dalaï-lama un portrait étonnamment vivant et fourmillant de détails inédits et pittoresques, en particulier sur les séjours qu'il fit en Inde.

### A Paris, s'accumulent les dons pour les victimes des tornades de Madagascar

Répondant à un appel diffusé par radio, la population de la région parisienne a généreusement offert des tonnes d'habits et autres objets de première nécessité que notre photo montre à la gare d'Orsay, d'où ils seront expédiés.





# Le rappel des réservistes israéliens provoque une vive émotion

## Une enquête ouverte pour découvrir le speaker à la voix trop solennelle

TEL AVIV, 2 avril. — (Ag AFP) — A l'issue d'une réunion, ce matin, les chefs de service du ministère israélien de la défense, M. Ben Gourion, premier ministre et ministre de la défense, a ordonné l'ouverture d'une enquête sur les conditions dans lesquelles l'ordre de mobilisation a été lancé hier soir, sur les ondes de la radio israélienne.

On déclare officiellement à ce sujet que l'ordre de rappel de trois unités de réservistes n'a qu'un aspect «routinier». Mais, ajoute-t-on, son annonce par la radio sur un ton particulièrement solennel a provoqué une telle émotion en Israël comme à l'étranger, qu'une enquête sera ouverte pour rechercher les responsables de l'émission.

Un porte-parole de l'armée israélienne a reconnu que l'état-major avait donné l'ordre de lancer l'appel par radio, mais que le message avait été transmis «sur un ton tellement dramatique, qu'il avait provoqué l'inquiétude». La radio israélienne ne serait pas en cause. L'enquête sera effectuée par un comité spécial.

### Mesure de précaution de la Jordanie

AMMAN, 2 avril. — (Ag AFP) — Un communiqué officiel publié ce matin par le quartier général de l'armée jordanienne, déclare qu'en raison de l'ordre de mobilisation générale lancé mercredi soir par Israël, le commandement général des forces armées jordanienne a pris toutes les mesures nécessaires pour protéger et assurer la sécurité des frontières du royaume.

### Calme en Israël

JERUSALEM, 2 avril. — (Ag AFP) — Le calme règne en Israël et l'émotion provoquée à l'étranger par l'annonce, mercredi soir, de la «mobilisation par radio» de trois unités n'est pas comprise par les israéliens habitués à être

### L'affaire des «Ballets roses»

#### Nouvelle inculpation

PARIS 2 avril, ag. (AFP). — Le juge d'instruction chargé de l'affaire des «ballets roses» a prononcé aujourd'hui une nouvelle inculpation. Il s'agit d'un industriel dont le nom n'a pas été révélé et qui a été laissé en liberté provisoire. On croit savoir, d'autre part, que M. André Le Troquer, ancien président de l'Assemblée nationale également inculpé dans l'affaire, subira un interrogatoire sur le fond le 27 avril prochain.

### Pour les philatélistes

CITE DU VATICAN, 2 avril, ag. (Ansa). — Les postes vaticanes ont émis, jeudi matin, une nouvelle série de timbres commémoratifs du couronnement de Jean XXIII. La série se compose de quatre timbres — de 25, 35, 60 et 100 lires — comportant deux sujets représentant, l'un, le Pape dans ses ornements pontificaux, en train de bénir les fidèles, et l'autre les armoiries pontificales.

### Etranglé dans son parc

TRAMELAN, 2 avril, ag. — Le petit Bruno Kaufmann, 11 mois, s'est tué dans son parc. Quand on l'a retrouvé, il était étranglé par le cordon de sa brassière accroché à une vis.

## Amnistie en Hongrie

BUDAPEST, 2 avril, ag. (Reuter). — Le Conseil présidentiel hongrois a annoncé jeudi une amnistie partielle, la première depuis le soulèvement contre le régime communiste. Aux termes de cette amnistie, Zoltan Tildy, ancien chef du plus grand parti de Hongrie — le parti des petits agriculteurs — condamné à six ans de prison, a été gracié. Un communiqué précise qu'il a bénéficié de cette mesure en raison de son grand âge et de son repentir.

Zoltan Tildy fut ministre d'Etat sous la présidence d'Imre Nagy. Il fut président de la République de 1946 à 1948.

Les bénéficiaires de cette amnistie sont ceux ayant commis des délits avant le 1er mai 1957 et pour lesquels la peine ne dépassait pas deux ans

toujours à la disposition de l'armée. En proclamant la mobilisation des réservistes, dans le cadre d'un exercice militaire à l'échelon national, le chef d'état-major israélien a voulu, assure-t-on, vérifier l'état de préparation de l'armée.

Au demeurant, l'affaire sera examinée aujourd'hui jeudi, à huis clos, par la commission parlementaire de la défense nationale, certains partis de la coalition gouvernementale ayant violemment critiqué le caractère spectaculaire de ce rappel de trois unités de réservistes.

### Au Conseil des ministres de l'OTAN Huis-clos

WASHINGTON, 3 avril, ag. (AFP). — A l'issue de la séance à huis-clos du Conseil des ministres de l'O.T.A.N., on apprend dans les couloirs que la réunion a été consacrée à des exposés de M. Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, Selwyn Lloyd, secrétaire au Foreign Office, et Christian Herter, secrétaire d'Etat américain par interim. Ce dernier a fait un exposé général de la situation telle qu'elle se présente après les réunions, à Washington, des quatre ministres des Affaires étrangères occidentaux.

M. Lloyd a entretenu les membres du Conseil des problèmes de sécurité et de dégagement qu'il a liés au problème de la réunification de l'Allemagne.

M. Couve de Murville, pour sa part, a traité des mesures d'urgence qui seraient applicables en cas de blocus de Berlin.

M. Paul-Henri Spaak a ensuite levé la séance. Les ministres se réuniront à nouveau vendredi matin, et on peut penser que les représentants des petites et moyennes puissances feront alors connaître leur point de vue sur les exposés qui leur ont été faits par les ministres des trois grands occidentaux.

### Le sacrifice d'une mère

BALDWINVILLE (New-York), 3 avril, ag. (AFP). — Cernée avec ses trois enfants par un incendie, une jeune mère de famille, Marie McCardle, âgée de 24 ans, réussit à sauver ses enfants en les lançant par la fenêtre du premier étage. Deux des enfants étaient déjà grièvement brûlés mais le troisième est indemne. Mrs McCardle ne put se sauver et mourut dans les flammes.

### Un «intouchable» maire de Bombay

BOMBAY, 2 avril, ag. (Reuter). — Pour la première fois un «intouchable» est devenu maire de Bombay. Il s'agit d'un juriste de 45 ans, M. P.T. Borale, qui fut, au reste, emprisonné en 1949, pour avoir pris part à une grève. Il a déclaré qu'il allait s'employer à venir en aide à la caste des «intouchables», «handicapée socialement, sous-éduquée et exploitée».

● WASHINGTON 3 avril, ag. (Reuter). — M. Pella ministre des affaires étrangères d'Italie a eu un entretien avec M. Herter, secrétaire d'Etat par interim. La discussion aurait porté sur les impressions rapportées par M. Hammarskjöld de son voyage à Moscou.

### Explications satisfaisantes

JERUSALEM, 2 avril. — (Ag AFP) — Le général van Horn, chef de la commission de l'ONU pour la trêve en Palestine, a reçu des explications satisfaisantes sur le rappel des réservistes décidé par Israël, a déclaré jeudi soir le porte-parole de la commission qui a précisé que le ministre israélien des affaires étrangères avait fait parvenir à la commission des explications détaillées sur l'ordre de mobilisation dramatique diffusé mercredi soir en neuf langues par la radio israélienne.

### Des tracts clandestins en Espagne

MADRID, 3 avril, ag. (AFP). — Des tracts clandestins demandant l'amnistie pour tous les détenus politiques ont été distribués à Saint-Sébastien, apprend-on jeudi soir de bonne source. Ces tracts, qui seraient édités par le parti nationaliste basque, invitent la population à célébrer une «journée de l'amnistie», par l'envoi de pétitions aux gouverneurs civils, aux maires, aux évêques et aux prêtres, demandant la libération des détenus politiques et l'autorisation pour tous les exilés sans distinction de rentrer en Espagne. Ils demandent que cette campagne soit accompagnée de la lettre «A» sur les murs des édifices. Plusieurs de ces inscriptions seraient déjà apparues dans les quartiers périphériques de Saint-Sébastien.

### L'Inde accorde le droit d'asile au dalai-lama

NOUVELLE-DELHI, 2 avril, ag. (Reuter). — Le chef spirituel et temporel du Tibet, le dalai-lama, a atteint l'Inde, à la frontière nord-est. On apprend de source diplomatique que le gouvernement indien lui accordera le droit d'asile.

### Chute d'un bombardier 4 morts

MOUNTAIN HOME (Idaho) (base aérienne), 3 avril, ag. (AFP). — Un bombardier strato-réacteur «B-47», de l'armée de l'air américaine, s'est écrasé jeudi près de la base de Mountain Home, dans l'Etat d'Idaho, causant la mort des quatre membres de l'équipage.

## M. Mollet approuve sans réserve le général De Gaulle

PARIS, 3 avril. — (Ag AFP) — M. Michel Debré, premier ministre français, a reçu, jeudi M. Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste français SFIO pour lui exposer les principes dont s'inspire la politique étrangère du gouvernement.

Cette entrevue constitue une innovation dans les mœurs politiques françaises. Elle illustre, d'une part, la volonté de M. André Debré, à la veille de la conférence des ministres des affaires étrangères des quatre grands, d'associer celui qui fait figure de chef de l'opposition parlementaire non communiste aux initiatives gouvernementales, pour donner à celles-ci, le sens d'une expression authentiquement nationale, et non partisane.

Cette rencontre concrétise, d'autre part, le souci manifesté par M. Guy Mollet d'adopter, vis-à-vis du gouvernement, une attitude «d'opposition constructive», plutôt que de se retrancher dans une critique systématique et stérile.

C'est ainsi qu'en quittant l'Hôtel Matignon, M. Guy Mollet, interrogé par des journalistes, a exprimé absolument et sans aucune réserve, son approbation aux déclarations faites par le général De Gaulle, lors de sa récente conférence de presse sur le problème algérien :

«S'il doit y avoir une solution pour l'Algérie, s'est écrié M. Guy Mollet, elle passera nécessairement par le général De Gaulle.»

M. Guy Mollet s'est félicité également des déclarations du président de la République sur Berlin : «Elles sont venues à un moment d'autant plus opportun que certains membres de l'Alliance atlantique avaient tendance à ne pas faire preuve de suffisamment d'énergie. Le président de la République a rendu un service éminent à l'Alliance atlantique.»

## Les conséquences pour la Suisse de la réforme monétaire européenne

La décision prise à la fin du mois de décembre 1958 par la plupart des pays d'Europe, de rendre convertible leur monnaie, peut être considérée comme la plus importante opération enregistrée dans le domaine monétaire depuis la seconde guerre mondiale. Dans son bulletin trimestriel paru à fin mars, la Société de Banque suisse examine entre autres, les conséquences que les réformes monétaires ont entraînées jusqu'ici pour le régime suisse des paiements extérieurs et les différentes branches de notre économie nationale.

Le retour à la convertibilité, la fin de l'Union européenne de paiements et l'entrée en vigueur de l'Accord monétaire européen (A.M.E.) a simplifié les opérations de paiements avec l'étranger. Des commissions de transfert, qui coûtaient annuellement plus de 10 millions à notre économie, ne sont plus perçues. L'effectif de l'Office suisse de compensation va être réduit de 350 personnes à une cinquantaine environ. On connaît moins les effets qui, du fait de l'entrée en vigueur de l'A.M.E. et des changements intervenus sur les marchés suisses des changes, se feront sentir dans les différents secteurs de notre économie. La participation de la Suisse au Fonds européen, fixée à 21 millions de dollars apparaît trop faible, étant donné les besoins futurs de celui-ci. Pour les banques suisses, les mesures monétaires prises à l'étranger ne présentent pas que des avantages. Certaines transactions en livres transférables étaient traitées jusqu'ici essentiellement sur les marchés suisses des changes. La suppression de cette catégorie de livres sterling a eu pour effet de détour-

ner sur Londres et d'autres places les opérations qui étaient faites auparavant en Suisse et qui portaient sur quelques millions de livres par jour. D'autre part, le marché des devises européennes en comptes provisionnels a également disparu du fait de la suppression de cette catégorie de compte. Les opérations passant par ce marché s'effectuaient surtout en Suisse. La diminution des marges et des transactions n'inquiète cependant pas outre mesure les banques suisses, car le marché suisse a pour l'étranger un attrait que le retour à la convertibilité ne peut lui ravir de sitôt : l'abondance de ses capitaux et ses taux d'intérêt modérés.

En définitive, le nouveau régime des paiements internationaux devrait avoir des conséquences plutôt favorables pour notre économie. Il comporte toutefois des risques. Le Fonds européen aura-t-il l'autorité suffisante pour ramener sur la bonne voie ceux de nos partenaires commerciaux qui auraient décidé de ne plus respecter le Code de libération des échanges de l'O.E.C.E. ? Grâce à des crédits importants, l'U.E.P. avait obtenu des résultats tangibles. Souhaitons que l'action de l'A.M.E. soit, au moins, aussi efficace. Sinon, on peut craindre que le retour à la convertibilité externe ne s'accompagne de discriminations fâcheuses dans le domaine commercial. A l'heure du Marché commun, ce risque ne peut être pris à la légère. Et n'oublions pas qu'il est plus facile de décider la convertibilité que de la maintenir ; qu'une convertibilité de façade serait plus nuisible au commerce international que le régime antérieur.

### Inondations en Argentine

BUENOS-AIRES, 3 avril, ag. (Reuter). — De fortes pluies (13 cm. en 24 heures) ont provoqué des inondations dans le Nord-Ouest de l'Argentine. A Tucuman, deux personnes sont mortes et 1.000 familles ont été évacuées de San Fernando, un faubourg de Buenos-Aires.

### Le crime de la Servette Deux personnes gardées à disposition

GENEVE, 3 avril, ag. — Les trois personnes citées ont été interrogées toute la journée. L'une d'elles a pu repartir librement de l'hôtel de police, tandis que les deux autres, soit un homme et une femme, étaient gardés à disposition à la suite d'un mandat d'amener qui avait été décerné par le juge d'instruction. Cet homme et cette femme nient toute participation au crime de la Servette. (Lire notre information en page 2).

### Echauffourées en Toscane

FLORENCE, 3 avril, ag. (AFP). — De violentes échauffourées se sont produites jeudi après-midi et jeudi soir, à Figline Valdarno, à une cinquantaine de kilomètres de Florence, entre des carabinieri et des ouvriers manifestant contre la fermeture d'un établissement industriel déclaré en faillite.

Les manifestants avaient élevé des barricades sur la route nationale, interrompant les communications avec Florence et Arezzo. Des colonnes de voitures et d'autocars ont été ainsi bloquées. Les manifestants ont tenté d'empêcher des détachements de carabinieri de dégager la route et ce n'est qu'après l'arrivée de renforts que les carabinieri ont pu y parvenir. L'un d'eux, durant les échauffourées avec les ouvriers, a été assez sérieusement blessé. Plusieurs autres ont été contusionnés. Quelques arrestations ont été opérées.

L'après-midi, tous les établissements industriels de Figline Valdarno, ville de 10.000 habitants, et de la région ont fait grève sur l'ordre des organisations de toutes tendances politiques.

### Toujours les passages à niveau

NYON, 3 avril, ag. — M. Jacob Baumgartner, 45 ans, ouvrier agricole à Gland, qui traversait jeudi à 21 h. 20 le passage à niveau gardé de Bois-Bougy, a été atteint par le train direct qui quitte Genève à 21 h. 08 et qui passe à Nyon à 21 h. 23. M. Baumgartner a été projeté à une cinquantaine de mètres et tué sur le coup.

### Après le sinistre de Bluche

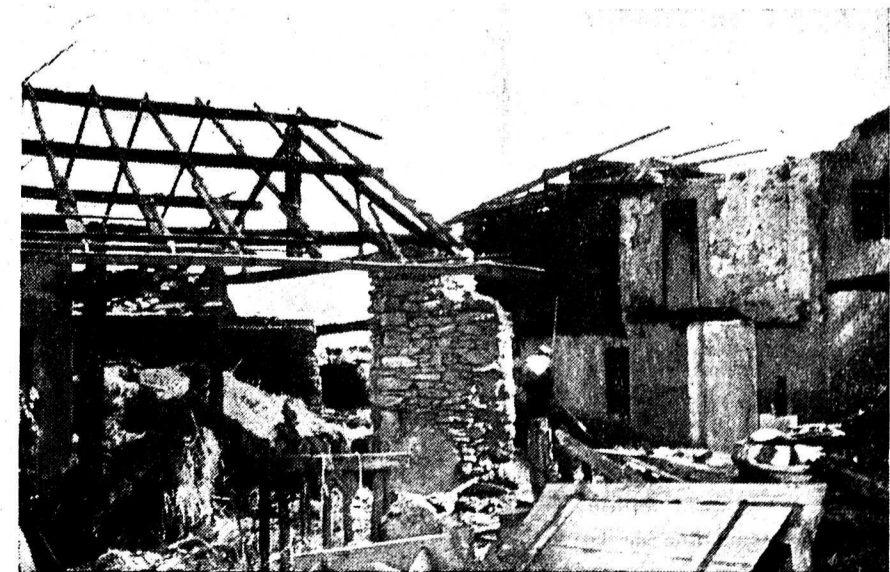


Photo Gillioz, «Nouvelliste».

Voici un aspect des bâtiments atteints par le terrible incendie de Bluche, dont nous avons narré, hier, le détail. Le feu a pris à l'angle de la construction de gauche, a gagné une grange dont on ne voit plus que le foin roussi et des pans de murs, puis, à droite sur notre photo, la maison d'habitation de M. Pierre Vocat dont les solives noires et calcinées pointent tragiquement dans le ciel d'avril. Le «Nouvelliste» exprime toute sa sympathie aux propriétaires durement frappés par ce sinistre.